

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.—U., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 32.

JEUDI, 10 AOUT 1882

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

AVIS

L'administration de *L'Opinion Publique* fait appel aux abonnés retardataires et les prie de payer ce qu'ils doivent dans le plus bref délai. Elle regretterait d'user de sévérité à l'égard de ceux qui ne répondraient pas à cet appel. Les améliorations qui ont été faites à ce journal ont demandé et demandent tous les jours beaucoup de dépenses. Les abonnés en tiendront compte à l'Administration, elle ose l'espérer.

L'Opinion Publique est une publication nationale qui mérite d'être encouragée. Ses nouveaux propriétaires feront tous les efforts possibles pour répondre au désir de tous ceux qui leur donneront leur patronage. Rien n'est changé quant aux conditions d'abonnement : Pour le Canada, \$3.00 par an ; pour les Etats-Unis, \$3.50.

S'adresser à la CIE LITHOGRAPHIQUE BURLAND, Bureaux de *L'Opinion Publique*, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE

Il y a quelques mois, nous étudions ici-même le mouvement de la race française dans l'Amérique du Nord, et en comparant le dernier recensement aux dénombrements de 1871-81, etc., nous arrivions à constater chez le peuple canadien un accroissement de population énorme. Nous venons aujourd'hui faire un travail analogue sur la même race en Europe en nous aidant d'une étude publiée récemment dans la *Revue des Deux-Mondes*.

Par malheur, nous ne pouvons pas noter en France un progrès aussi satisfaisant qu'ici, car les statistiques démontrent que dans ce pays la natalité est faible partout ; qu'elle diminue constamment, qu'elle ne reste élevée que dans très peu de départements ; que chaque année on constate une infécondité plus grande, ce qui fait dire à M. Richet, l'auteur de l'article de la *Revue*, que "l'avenir de la France est compromis si l'on n'apporte un remède à la maladie morale," cause du dépeuplement d'une partie de la France.

Le mal que la *Revue* appelle une maladie morale, est, à coup sûr, alarmant. De 1826 à 1876, dans sept départements, le chiffre des décès a été supérieur à celui des naissances. L'excédent des décès a été comme suit :

Eure.....	56,899
Calvados.....	49,042
Lot-et-Garonne.....	35,099
Var.....	26,407
Gers.....	10,181
Orne.....	7,197
Tarn-et-Garonne.....	6,266

Depuis 1876 cet excédent de décès n'a fait qu'augmenter. Ainsi en 1878, ce fait anormal s'est produit dans quatorze départements. Détail de nature à nous intéresser, parce qu'il se rapporte à une partie de la France qui a fourni un grand nombre de colons au Canada, c'est la Normandie qui souffre le plus de ce dépeuplement graduel. Citons ici la *Revue* :

Aussi bien c'est celui (le groupe normand) dans lequel l'excédent des décès sur les naissances est le plus considérable. Des cinq départements de la Normandie, l'un est surtout industriel et commercial, c'est la Seine-Inférieure, avec ses deux grandes villes, Rouen et le Havre. La population de celui-là a augmenté dans d'assez notables proportions. Mais les quatre autres départements de la Normandie, plus excessivement agricoles, se dépeuplent rapidement. Leur population, qui était de 1,968,206 en 1826, n'était plus, en 1881, que de 1,698,737, ce qui est une perte de 269,469 en cinquante-cinq ans ; perte considérable, due sans doute à l'émigration vers la capitale de la

France et un peu vers Rouen et le Havre, mais due surtout à la très faible proportion des naissances, qui depuis cinquante ans sont toujours inférieures en nombre aux décès.

Cette infécondité ne s'étend pas à toute la France. Dans un bon nombre de départements, les naissances sont encore plus nombreuses que les décès. Ainsi de 1826 à 1876, le département du Nord a donné un excédent de naissances de 450,905. Si le mouvement de la population avait suivi partout la même progression, la population aurait doublé en 50 ans. Voici le tableau des départements où les naissances, tout en diminuant, ont été plus nombreuses que les décès :

EXCÉDENT DES NAISSANCES		
Départements	De 1826 à 1876	En 1878.
Nord.....	450,905	17,118
Pas-de-Calais.....	192,711	6,842
Loire.....	183,772	3,302
Finistère.....	166,536	6,102
Côtes-du-Nord.....	153,249	4,300
Saône-et-Loire.....	151,599	3,968
Loire-Inférieure.....	133,848	3,195
Aveyron.....	114,402	2,627
Allier.....	107,663	3,450
Morbihan.....	99,277	4,800
Ille-et-Vilaine.....	81,983	3,222
Landes.....	80,850	3,244
Haute-Vienne.....	72,162	3,275
Corrèze.....	71,156	2,783
Dordogne.....	68,883	2,526

Ce tableau accuse une natalité beaucoup plus considérable que la mortalité, mais on remarquera qu'à mesure que l'on approche du temps présent, les naissances diminuent d'une façon effrayante. Notons d'une façon spéciale, que c'est dans la Flandre et la Bretagne que la natalité est le plus considérable. Dans les cinq départements que représentent l'ancienne province de la Bretagne, l'excédent a été en 1878 de 21,629, et de 1826 à 1876, de 634,893, tandis que pour toute la France l'augmentation de la population n'a été en 5 ans, de 1876 à 1881, que de 389,673 sur 37 millions de Français.

La cause de ce faible accroissement de la population française, qui contraste si singulièrement avec le nôtre, est bien connu des moralistes qui l'ont signalée avec ses dangers. Depuis au-delà de cinquante ans, le matérialisme a fait de grands ravages en France ; une seule pensée semble dominer les générations actuelles : se procurer le plus de jouissance possible, diminuer les responsabilités de l'avenir, retrancher le moins que l'on peut de tout ce qui constitue le bien-être de la vie. Une prévoyance coupable est au fond des préoccupations des ménages français. C'est parce qu'une famille de six, sept ou huit enfants entraîne de grandes responsabilités, qu'on la redoute et l'on prend les moyens de limiter le nombre des enfants. Comme le dit notre auteur, l'infécondité de la population est volontaire, intentionnelle. L'attribuer à toute autre cause serait cacher la vérité. On avait parlé de cette prétendue loi des économistes laquelle veut que l'augmentation de la population diminue à mesure que sa densité augmente, établissant par là même une espèce d'équilibre entre la productivité de la terre et le nombre des hommes qu'elle peut nourrir. Par malheur pour cette théorie, les départements les plus féconds de la France sont précisément ceux où la population est le plus dense. Il y a un siècle, Malthus proclamait que le nombre des enfants devrait être en rapport avec la richesse du chef de la famille. La bourgeoisie a mis ce faux principe en pratique et a fini par l'exagérer au point que si la natalité de cette classe était la même chez les ouvriers et les paysans, dans 200 ans, il n'y aurait plus de Français. Tout extraordinaire que cette assertion paraisse, elle ne contredit pas ce qui se passe aux îles Sandwich. La population des naturels qui y était de plus de 300,000 âmes, il y a un siècle, n'en compte aujourd'hui que dix-huit mille.

De la bourgeoisie, le mal s'est étendu à la classe ouvrière et aux paysans, où il sévit avec moins de violence qu'en haut, mais cependant de façon à compromettre l'avenir de la race française.

Notre auteur, que cette stérilité intentionnelle épouvante, propose toutes espèces de réformes, cent remèdes au mal. Nous est d'avis qu'ils sont tous inefficaces. M. Richet, qui est évidemment libre-penseur, ne s'aperçoit

pas ou feint de ne pas s'apercevoir que c'est dans les départements où se sont le mieux conservées les traditions, les idées religieuses de la France que la population suit son accroissement naturel. Il nomme la Bretagne au premier rang des départements féconds. Or, c'est là que l'on respecte le plus l'Évangile et la parole de Celui qui a dit : Croissez et multipliez-vous. "S'il n'y a pas de remèdes efficaces, dit M. Richet, il faut désespérer de l'avenir : *Finis Gallie*." Le remède efficace est tout indiqué, et il n'y en a point d'autre : Que la France revienne aux idées et aux traditions qui jadis ont fait sa force en toutes choses, et la maladie morale dont on se plaint aura reçu son coup de grâce.

A. D. DECELLES.

L'ILE PERROT ET SES ENVIRONS

ESSAI HISTORIQUE

(De 1672 à 1872)

PAR T.-NAP. LE MOYNE, P^{tr}e., BEAUHARNOIS

SECONDE PARTIE

Histoire religieuse

(Suite)

Nous avons déjà dit qu'il devint urgent de changer l'église de place. Le document suivant expliquera pourquoi et comment ce changement s'est opéré :

"Furent présents M. Simon Louis Perthuys (1) prêtre du Séminaire de St-Sulpice de Paris, missionnaire en la Paroisse de la Pointe Claire en cette Isle, au nom et comme ayant l'ordre et pouvoir ainsi qu'il a dit de monseigneur l'illustrissime et Revme Evêque de Québec (2), faisant et stipulant pour le sieur curé ou prêtre faisant les fonctions curiales en la Seigneurie et Paroisse de l'Isle Perrot et pour les marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de la dite Paroisse d'une part et Sieur Jean Baptiste Leduc, Seigneur et Propriétaire du Fief, terre et Seigneurie de la dite Isle Perrot y demeurant, étant de présent en cette Ville de Montréal d'autre part disant le dit Sieur Perthuys que par acte passé devant les Notaires soussignés, le trois mai, mil sept cent quarante trois, Dame Françoise Cullenier, veuve de feu Sr Joseph Trottier *Drouseauc* lors propriétaire, et Dame de la dite Isle Perrot aurait cédé au dit Sr Curé ou prêtre missionnaire en la dite Paroisse de l'Isle Perrot une terre en la dite Seigneurie de l'Isle Perrot de consistance de soixante arpents de terre en superficie plus ou moins s'ils s'y trouvent, formant une langue de terre en pointe de chemise, que le même jour par autre acte passé devant les mêmes notaires, la dite Dame Veuve De Russeaux avait cédé au Sr Curé et marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de l'Eglise Paroissiale de la dite Isle Perrot trois arpents de terre en carré situés en la dite Isle Perrot et sur lesquels sont bâtis l'Eglise et presbytère du dit lieu ; qu'à la demande et réquisition des habitants de la dite Seigneurie, mon dit Sieur Seigneur l'Evêque s'étant transporté sur les lieux et ayant reconnu que la dite Eglise n'était pas dans un endroit commode aurait jugé à propos qu'icelle fut construite à trois quarts de lieue ou environ plus loin (3), et comme par ce changement les terrains donnés par la dite Dame De Russeaux deviennent inutiles tant au dit Missionnaire qu'à l'Œuvre et Fabrique de la dite Eglise, et voulant le dit Sr Leduc procurer le bien et avantage de la dite Fabrique ont les dites parties de bonne foi passé et accordé volontairement entr'eux les échanges et permutations qui suivent, c'est à savoir : le dit Sieur Perthuys es dit nom avoir transporté et

(1) M. Perthuis, S.S., arrivé au Canada le 21 juillet 1742, séjourna peu au séminaire de Montréal. Il fit pendant 33 ans l'office de curé dans les différentes paroisses de l'île de Montréal et de l'île Perrot. Il est mort à Montréal le 18 août 1775, à l'âge de 58 ans. (L'abbé Tanguay.)

(2) Mgr Henrie-Marie De Pontbriand.

(3) C'est-à-dire à l'endroit qu'occupe l'église actuelle.

" délaissé à titre d'échange... au dit Sieur Jean Bte
 " Leduc... les soixante arpens de terre en carré aussi
 " sus-mentionnés avec l'Eglise et presbytère qui sont
 " construits sur iceux... mouvant en censive de la dite
 " Seigneurie et envers elle chargée d'aucuns droits ni
 " servitudes pour lesquels dits soixante arpens de super-
 " ficie... et trois arpens en carré avec les bâtiments cons-
 " truits sur iceux le dit Sr Jean Bte Leduc a baillé et
 " délaissé en contr'échange... et promet garantir de tous
 " troubles et empêchements au dit Sr Curé... et Mar-
 " guilliers... le dit Sieur Perthuys ès dit nom à ce pré-
 " sent et acceptant pour un arpent et demi de terre de
 " front sur toute la profondeur qui se trouvera jusqu'aux
 " terres de la Côte St Joseph sur lequel il y a environ
 " quinze arpens de superficie en valeur à prendre et
 " joignant d'un côté Pierre Heno dit Deschamps, d'autre
 " côté à Alexandre Boyer, d'un bout par devant le
 " Bord de la Rivière Katarakouy (1), d'autre bout par
 " derrière les terres de la dite Côte St Joseph à com-
 " mencer la dite jouissance aussi dès à présent, au dit
 " Sieur Bailleur appartenant au moyen de l'acquisition
 " qu'il en a faite par échange du dit Alexandre Boyer,
 " lequel contrat le dit Sr Leduc promet fournir inces-
 " semment au dit Sr Perthuys au dit nom, et au dit
 " Boyer appartenant et faisant partie de plus grande
 " quantité de terre à juste titre, dont il promet aider
 " les dits Sieurs Curé et Marguilliers en cas de besoin...
 " Cès échanges faits but à but sans aucune *soulte* ni re-
 " tour de part ni d'autre... et aux charges, clauses et
 " conditions ci-dessus et suivantes savoir : que le dit
 " arpent et demi de terre de front sur toute sa profon-
 " deur... servira de place à l'Eglise, presbytère, cime-
 " tière et autres choses pour l'utilité et commodité de
 " la dite Eglise à toujours sans en rien excepter par le
 " dit Sr Leduc que la place d'un banc en la dite Eglise
 " à l'endroit où doit être placé le banc seigneurial... et
 " aussi les autres droits Honorifiques accoutumés... et
 " encore à la charge plus que la dite oeuvre et fabrique
 " sera tenue ainsi que le dit Sr Perthuys ès dit nom
 " promet pour le bon plaisir toutefois de mon dit Sei-
 " gneur l'illustre et révérendme Evêque de Québec de
 " dire prr chacun an, le premier lundi d'après le jour
 " et feste de St Jean Bapitste et ainsi continuer à per-
 " pétuité à pareil jour une messe basse en l'intention
 " du dit Sr Leduc et de la dite Dame son épouse pen-
 " dant leur vie et après décès pour le repos de leur
 " âme à commencer la première année que la messe sera
 " célébrée en la dite Eglise, transportant les dites par-
 " ties l'une à l'autre tous droits de propriété etc., des-
 " saissant respectivement etc.....
 " Fait et passé au dit Montréal, Etude de Danzé, l'un
 " des dits notaires, l'an mil sept cent cinquante trois, le
 " neuf janvier avant midi, et a le Sr Perthuys signé et
 " le Sieur Leduc déclare ne savoir écrire ni signer de
 " ce requis, lecture faite.

" (signés) PERTHUYS, ptre. ADHEMAR.
 " DANZÉ DE BLANZY.

" Vu et approuvé ce seizième juillet, mil sept cent
 " cinquante trois.
 " (signé) H. M., Evêque de Québec."

C'est ainsi que se trouvaient perdus le travail et les sac-
 rifices de dix années. Que va-t-on faire ? Renoncer à
 l'espérance d'avoir un prêtre résidant ou bien recom-
 mencer les travaux, les mêmes sacrifices. Mais cette
 poignée d'habitants pauvres va sans doute perdre cou-
 rage ? Non. La foi ne compte pas avec les sacri-
 fices. La foi chez le peuple d'alors, tout comme dans nos
 populations d'aujourd'hui, c'est le besoin d'un temple,
 d'un prêtre, c'est presque de l'instinct. La prière, le
 culte public, la bénédiction comme les conseils d'un
 pasteur, ce sont les éléments de sa vie, il ne saurait
 s'en passer. Cet héritage des ancêtres il en connaît le
 prix.

L'arbre jadis planté sur nos bords et par des mains
 si chrétiennes de combien de sacrifices n'a-t-il pas été
 amosé ! Quel esprit de foi, quelle religieuse énergie
 dans la création des paroisses et des institutions dont
 s'honore la religion sur toute la face du pays !

C'est cet esprit de foi qu'anima les habitants de l'île
 Perrot dans les fâcheuses circonstances où ils se trou-
 vèrent. Avec la permission de Mgr de Pontbriand, en
 1753, ils se mirent à l'oeuvre pour construire une
 seconde église, celle qui existe aujourd'hui. Mais leurs
 faibles moyens et l'état d'agitation où se trouva le pays
 jusqu'en 1763 retardèrent indéfiniment les travaux,
 au point qu'à cette époque de la conquête ils étaient
 loin d'être terminés. La guerre finie, on se remit à
 l'oeuvre. Cependant il n'est pas étonnant que l'église
 ne fut guère plus avancée en 1767, si l'on fait atten-
 tion au nouvel ordre de choses qui suivit les événe-
 ments du temps jusqu'en 1775.

Dans ce long intervalle, les gens de l'île, comme par le
 passé, avaient à se rendre dans les paroisses voisines
 pour y recevoir les secours spirituels. On sait quels
 dangers ils avaient à rencontrer dans les tempêtes du
 lac et les glaces du printemps et de l'automne, surtout
 sur la baie d'Urfé. (2)

Pendant tout ce laps de temps nos bons insulaires
 n'avaient cessé de supplier, demandant un curé résidant
 que l'évêque ne pouvait cependant leur envoyer, faute
 de prêtres.

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Billion est décédé jeudi dernier, à Québec,
 assisté de l'un de ses confrères du séminaire de Mont-
 réal.

Le défunt, né en 1814, était du diocèse de Paris.
 Après s'être chargé de l'éducation de quelques jeunes
 gens, dont l'un est devenu archevêque de Reims, M.
 Billion était entré, en 1841, au séminaire de Saint-
 Sulpice, où il enseigna successivement les sciences phy-
 siques et l'écriture Sainte. Arrivé en Canada en 1850,
 il fut d'abord employé au collège de Montréal, puis au
 grand séminaire. Il succéda ensuite, à la paroisse de
 Notre-Dame, au regretté M. Perreault, dans la direction
 spirituelle des enfants des écoles chrétiennes, fonction
 qu'il a remplie jusqu'à ces derniers temps.

Ses funérailles ont eu lieu samedi matin, à Notre-
 Dame, en grande pompe.

Il y avait environ cent cinquante prêtres présents,
 dont plus de cent curés, qui avaient voulu, au sortir de
 la retraite pastorale, rendre ce témoignage à la mémoire
 d'un des membres les plus distingués du clergé de ce
 diocèse.

Mgr de Montréal a fait lui-même l'absoute, assisté de
 M. Rousselot, curé de Notre-Dame, et de M. Dorval,
 curé de l'Assomption.

M. Bayle, ex-supérieur du séminaire, officiait, assisté
 de M. l'abbé Rousseau et de M. l'abbé Léveillé, comme
 diacre et sous-diacre. La messe des morts a été chantée
 avec un grand effet par le chœur de Notre-Dame au com-
 plet, sous la direction de M. l'abbé Desrochers. L'église
 était toute tendue de noir, et remplie de fidèles.

Après le service funèbre, le corps du défunt fut
 transporté au grand séminaire de la Montagne, où il fut
 enterré dans le nouveau caveau spécial des M.M. de
 Saint-Sulpice, qui a été creusé il y a quelques années
 sous la chapelle des séminaristes.

ARABI

J'aime ce pays féérique qui me rappelle l'Algérie, où
 j'ai vécu à l'âge d'enfant. C'est toujours avec une inex-
 primable émotion que je revois ces horizons dans des
 études où l'actualité me mène.

Avec quelle attention j'écoutais déjà, il y a cinq ans,
 M. de Lesseps dont je devais faire le portrait ! Il me
 disait et le passé et l'avenir de cette Afrique. Il re-
 contaient la création du canal de Suez—ce chemin mi-
 roitant qui marche à travers le désert. Voici que des
 gens, tristes augures, annoncent que peut-être un jour,
 les bourriquets brouteront l'herbe sur le lieu où aura
 été l'entrée du canal.

Que s'est-il donc passé ? Simplement une affaire d'ar-
 gent ! On voit là des *billets de banque* tachés de sang
 comme dans une affaire d'assassinat. Tout s'explique
 enfin pour qui sait bien les principaux traits de tous
 ces faits étranges et de tous ces personnages bizarres.

Certes, je n'ai jamais vu Arabi—et il y a des choses
 que j'aimerais mieux voir !

Ce n'est donc point son portrait que je dessine...
 Mais soyez certain que ce croquis très inédit qui vient
 d'Egypte est ressemblant.

Donc le Khédive Ismaïl avait fait faillite. On l'avait
 envoyé à Naples, comme jadis ici, on envoyait à la prison
 pour dettes. Les gouvernements de France et d'Angle-
 terre furent les syndics.

La dette était grosse ; deux milliards et demi—the
 gage l'était moins—deux millions d'hectares.

M. de Blignières, contrôleur français, a fait ce que
 Talleyrand n'aimait pas qu'on fit—du zèle. Entr'autres
 dépenses, il réduisit la paie de l'armée égyptienne. Sur-
 tout les officiers murmurèrent—les soldats sont davan-
 tage habitués à avoir faim.

Le baron de Ring, consul-général français, comprit
 qu'il devait, lui, représenter plutôt le drapeau que l'ar-
 gent français. Il prit un système bien moins dur pour
 l'Egypte.

Le gouvernement français ne sut jamais définitive-
 ment choisir entre le système Ring et le système Bli-
 gnères. Voilà pourquoi il a fini par *s'asseoir entre*
deux selles.

Un jour Arabi entra chez M. de Ring. Celui-ci est
 un homme encore jeune, d'un esprit très mûr, diplo-
 mate *de carrière.* Il a l'éloquence, la science et l'ha-
 bileté de l'ancienne diplomatie monarchique. Il est
 froid comme un Alsacien.

Le consul-général pria Arabi de s'asseoir. Arabi resta
 debout... et il tira son sabre. Un autre que M. de
 Ring aurait eu quelque frisson. Notre consul eut seule-
 ment une surprise.

" J'apporte mon sabre à ton service, dit Arabi ; nous
 avons confiance en toi. Si tu nous débarrasses de M. de
 Blignières, qui soutient le Turc Riaz, nous sommes avec
 la France ! "

On s'imagine que M. de Ring fut fort embarrassé
 par ce discours et par ce sabre !

Arabi personnifiait d'abord les revendications de
 l'armée—et surtout les revendications du Fellah, le
 premier possesseur du sol. C'est toujours la révolte
 sourde et continue du conquis contre le conquérant.
 Le conquérant est ici le Turc.

Arabi a bien l'aspect du soldat fils de paysan—les
 fellahs sont tous agriculteurs. Il est grand et fort. Il a
 le gros nez africain. Son oeil a, dit-on, la petitesse et
 la douceur de l'oeil d'éléphant—alors que le bas du
 visage rappelle la mâchoire d'un boule-dogue. Calme et
 tenace—voilà, en effet, ses traits particuliers.

Sa bravoure est reconnue par tous. Un de ses enne-
 mis me dit : " C'est un homme brave qui n'est pas un
 brave homme. "

Il est sorti de l'école d'état-major fondée par le fa-
 meux colonel français Selves. Plusieurs de ses ins-
 tructeurs militaires ont été des officiers français. Il a
 dit qu'il aimait la France. N'en croyez rien. Aucun
 musulman, à moins que ce ne soit un chef arabe com-
 promis chez nous, n'aime la France—quoiqu'elle ne
 soit plus une nation chrétienne. Mais Arabi déteste
 bien moins la France que l'Angleterre—voilà la vérité.

Il ne passait point général parce que sa haine de
 Fellah (paysan) était connue des Turcs au pouvoir.
 Cependant sa personnalité débordait déjà de son petit
 cadre, vers 1880, époque où un de mes amis le connut,
 voulant quitter l'Egypte et aller à la Mecque...

Je viens de lire cette phrase dans un journal anglais :
 " Arabi, c'est la haine du musulman contre le chré-
 tien... il fallait tout d'abord le fusiller et on aurait vu
 ensuite. " Petit moyen ! Fusiller la haine !

C'est inutile que de briser un verre pour en détruire
 le vin dangereux qui y était contenu. Il faut aussi
 briser le tonneau—que dis-je, la vigne, où ce vin renaît
 chaque année...

François de Sales était le composé de quatre grandes
 vertus, Arabi est le composé de quatre haines. Il hait
 le Roumi (le Franc)—il hait le Turc—il hait le Khé-
 dive—il hait l'Angleterre.

Cela ne veut pas dire que, selon ses intérêts, il ne
 devienne l'ami du Roumi—du Turc—du Khédive—et
 même, ce qui serait le plus dur pour lui, de l'Angle-
 terre.

D'ailleurs, très fin, comme l'Arabe, quoiqu'il n'en ait
 pas la race affinée.

Le Sultan envoie Dervisch-Pacha au Caire. Le vieux
 maréchal a pour mission d'écraser Arabi. Arabi va à
 lui : " Je suis ton meilleur ami. Si tu te laisses battre
 momentanément par moi, tu seras Khédive ! " Cela est
 authentique quoique inédit comme le reste—et cette
 phrase inattendue ne rappelle-t-elle point celle que le
 pseudo-ours de baraque marseillaise jeta dans l'oreille
 étonnée de son adversaire, dans une lutte athlétique :
 " *Cinq francs si tu te laisses tomber par moi !* "

D'ailleurs très fin ! Avant tout le monde il se com-
 prit inattaquable par l'escadre. Ces canons merveil-
 leux de puissance, il les savait comme en chocolat, O
 notre belle flotte française ! O nos marins si fiers ! O
 notre pavillon, que le canon du bord salue chaque
 matin, comme la cloche de l'église sonne à l'élevation !
 O France, ton drapeau neuf serait-il aussi déchiré par
 ces choses d'Orient—que ton vieux drapeau l'avait été
 par la mitraille ?

D'ailleurs, point savant. Seulement homme d'instinct.
 Résolu à ne quitter son rôle qu'avec sa tête. Enfin c'est
quelqu'un—et ce qui pis est, quelqu'un " croyant " comme un bédouin. M. Gambetta se trompa
 sur lui. Il ne le prit même pas pour un autre major
 Labordère !

M. Gambetta a pourtant eu en tout cela certain pres-
 sentiment de la grande façon française. Je suis prêt à le reconnaître.

Malheureusement M. Gambetta a dans l'esprit un
 défaut d'équilibre. Le premier de son parti par le côté
 lumineux, et comme hors de pair—il est par son autre
 côté sombre, inférieur même, ainsi qu'on l'a vu, à M.
 Challemel-Lacour. Il est borgne. La moitié de son cer-
 veau est dans l'obscurité.

Ses sous-ordres étaient des myopes. Les livres bleu
 d'Angleterre et jaune de France sont pleins d'étranges
 visions. On y voit deux sortes d'oreilles—les oreilles
 d'âne et les oreilles de renard, et ce ne sont pas nos
 compatriotes qui sont les renards.

Bref, Arabi a été une des causes principales de la
 chute de M. Gambetta. Notre Chambre des députés,
 qui a si grand-peur du dictateur jacobin, devrait avoir
 quelque reconnaissance pour Arabi !...

Quant à M. de Freycinet, il ne sera toujours qu'un
 bon ingénieur. Comme ministre des travaux publics, il
 voyait plutôt de loin que de près—ainsi que les pres-
 bytes—En politique étrangère, il ne voit plus de loin.

(1) Cataractou était à proprement parler le haut du fleuve
 St-Laurent ou Grande-Rivière, près de Kingston.

(2) C'est dans cette baie que furent inhumés, en 1687, Pierre

Jean de Lalonde, dit Lespérance, et huit autres Français tués
 par les Iroquois (Registres de Lachine). Ces corps ayant été re-
 trouvés en 1866, furent déposés dans l'église de Ste-Anne du
 Bout de l'Île. (L'Abbé Tanguay.)



LA PLACE DES CONSULATS, À ALEXANDRIE, PENDANT L'ÉMEUTE DU 11 JUIN DERNIER

LES ÉVÉNEMENTS D'ÉGYPTE

C'est sur la place des Consuls, à Alexandrie, que nous donnons aujourd'hui dans nos illustrations, qu'a eu lieu l'émeute du 11 juin dernier. Elle a commencé rue des Sœurs, par une rixe entre Maltais, Grecs et Arabes. Peu après les Arabes attroupés attaquaient les Européens. Ils étaient très diversement armés, les uns de couteaux, d'autres de bâtons. Ils pénétraient dans les magasins, tuant ceux qui leur résistaient, enlevaient tout ce qui paraissait avoir quelque valeur et détruisaient le reste, et cela sous les yeux de la police indigène impassible, qui se contentait de regarder. Pendant ce temps, des démonstrations hostiles avaient lieu devant

le consulat de France, où quelques Européens, grièvement blessés, s'étaient retirés. Notre dessin représente l'aspect de la place des Consuls à ce moment.

Le sanglant désordre a duré jusqu'au soir et n'a pris fin que lorsque la troupe est intervenue après être restée toute l'après-midi dans une inaction suspecte. Nombreux morts et nombreux blessés, parmi lesquels M. Cookson, consul anglais, le vice-consul et le chancelier d'Italie.

Nous donnons également une vue du palais du khédive dans la même ville. Ce palais, construit sur le cap des Figuiers (Kas-et-Tin) par Mohammed-Ali et restauré par Ismail-Pacha, est une imitation du sérail de Constantinople, mais cet édifice, situé sur la mer, n'a point de style et rappellerait à peine l'Orient si, près

de lui, ne s'élevait le harem avec ses jardins. Les dessins suivants nous transportent au Caire. Voici la citadelle qui domine la ville, puis la place Rouméléh avec la mosquée de Hassan.

Cette place, que prolonge l'ancien Karaméidan, s'appelle aujourd'hui place Moham-ed-Ali. Quant à la mosquée, elle est splendide. C'est là que, dès le temps de Saladin, grands et petits s'assemblaient pour assister, pendant le mois de shaoual, au départ du grand pèlerinage de la Mecque. Les deux derniers dessins représentent deux types du pays : le changeur et le saïs, aux pieds nus, qui, sans se fatiguer, court, précédant les carrosses des millionnaires, quand même les chevaux fougueux les poursuivent à toute bride.

Dans toute question extérieure, il ne s'occupe que de l'opinion de la Chambre des députés. Il me rappelle un meunier de moulin à eau qui regarderait d'où vient le vent !

En définitive, M. Gambetta a été Don Quichotte—et M. de Freycinet a été Sancho-Pança. Celui-ci l'empêche évidemment sur le premier. M. de Freycinet n'est pas responsable de la situation que M. Gambetta a faite si inextricable qu'un Richelieu même ne pourrait point s'en tirer. Pour la première fois, je suis fort heureux que mes amis ne soient pas au pouvoir.

M. de Freycinet avait songé à tromper Arabi ! Oui ! Même l'ombre d'Allah n'a pu tromper le Fellah ! Avez-vous vu Arabi refuser l'invitation faite par le Padishah. "L'armée m'empêcherait de partir pour Constantinople !" Cette phrase est une vraie trouvaille. On ne peut refuser mieux le *mauvais café* qu'on lui offrait peut-être là-bas !

Le Sultan a pris la chose en homme d'esprit. Il lui a envoyé un cordon de Medjidié, ne pouvant lui envoyer le fameux cordon de soie.

Quant au Khédive, le Sultan lui a envoyé des bijoux en pierreries, comme à un enfant de grande maison.

Pauvre Khédive ! Mon collaborateur Giffard nous a raconté son entrevue avec lui. Il est émouvant comme un cataleptique, qui, du fond de son palais, entendrait et verrait, sans pouvoir bouger, les préparatifs du couronnement de son successeur. Il n'y a qu'une chose qu'il ne sache pas, c'est le nom de son héritier. Sera-ce son père ? Sera-ce son fils ? Sera-ce le dernier de la race de Mehemet-Ali, Halim ? Sera-ce le premier d'une nouvelle race, Arabi ?

Pauvre jeune prince ! Il n'est plus de la race du grand fauve, Mehemet-Ali. Il me rappelle l'empereur Augustule, insulté par les légionnaires, ou encore mieux Ptolémée Pison, le dernier des Ptolémées.

Pourtant il avait paru, un jour, se réveiller. Sa mère, la Circassienne délaissée et par conséquent haineuse, avait tendu dans la maison rose qu'habite Arabi la main à cette Fellah : la femme d'Arabi. Les deux femmes avaient décidé un accord entre le Khédive et son sujet. On entendit la mère de Tewfik crier à voix très haute, comme à un esprit endormi pour le réveiller "Monte à cheval." C'était le cri— inutile—de la mère du sultan Mourad !

Arabi est sans pitié pour le Khédive. On le voit passer en voiture dans son costume blanc qui rappelle un peu celui de nos officiers d'artillerie, suivi de quatorze voitures, sorte de victorias-fiacres—alors que son maître n'est suivi que par deux voitures.

On l'a entendu presque injurier le Khédive et se retirer fièrement, après avoir dit "Je suis l'envoyé du prophète." Je croyais le prophète plus poli.

Quant au prince de Bismarck, il a continué à avoir la manie de regarder dans l'assiette des autres.

Il nous a envoyé même des mets, comme le protecto-*rat* de Tunis—une sorte de jambon *trichiné*.

Vous comprenez bien qu'il est au mieux avec Arabi. On dirait même qu'Arabi veuille singer Bismarck, dans sa façon de simuler la franchise à outrance. Cela ne diminue pas Arabi—les hommes de ce temps sont presque tous des plagiaires... N'est pas singe qui veut !

Le prince et Arabi ont fait un échange secret de photographies... et le prince, avec le sans-gêne souverain qui le caractérise, a montré la photographie d'Arabi.

En définitive, que veut Arabi ? Il ne le sait pas.

Arabi s'est égaré dans sa propre voie. Il a suivi chaque événement qui passait, comme un chien égaré suit chaque passant. Aujourd'hui, il est à la veille d'être l'agent le plus actif des Turcs qu'il voulait fusiller et qui le voulaient étrangler.

La lutte est aujourd'hui entre l'Angleterre et Arabi. Quant à la foule française, telle que la Révolution l'a déjà faite, elle n'a point senti l'injure à la patrie. Même un Berryer n'aurait pu remuer l'enthousiasme avec une de ces paroles magnifiquement patriotiques dont il avait le secret !

Les idées sonores sont allées où sont les tambours. Tous les peuples sont pour nous des frères, même quand ils massacrent les nôtres. Déjà, nous avons biffé les cadavres. Arabi, lui, biffera peut-être la Dette !

Nous assistons au commencement d'une grande lutte, dans laquelle nous serons fatalement engagés plus tard, la lutte de l'Islamisme contre le Roumi.

Notre situation sera étrange—car nous représentons désormais la nouvelle classe des peuples sans Dieu.

Le Fellah, lui, a un Dieu. Il luttera contre l'Angleterre, parce que ses ulémas lui ont dit : "Si le Roumi est le maître de ton pays, le Nil ne débordera plus."

Abaissement des abaissements, qu'il serait injuste de reprocher au cabinet actuel—et dont est responsable la révolution tout entière !

M. Gambetta s'est trompé. Il a cru tout à coup être le premier ministre de la vieille France. Il a cru être le ministre de ce vieux roi aux trois quarts brisé par la Révolution—le roi Charles X.

M. Gambetta a dû voir combien la France est autre. Ah ! l'Assemblée n'est plus le Sénat romain qui votait la guerre pour une cause lointaine, en disant : *Decet Romam prohibere injuriam.*

Arabi a joué M. Gambetta. Nous en ririons, si on

rait dans une question d'honneur national, solennelle comme une... où il y a un mort !

Qui sait... le jour quelque général français ne remportera la victoire en Orient ? Il reviendra agrandi comme Bonaparte par la victoire, il reviendra ou Bonaparte, ou Cromwell, ou Monk...

Le parlement crierait de loin contre le dictateur—mais se taira peu à peu comme les grenouilles dans une mare, à mesure que s'approchera le bruit du mystérieux inconnu... le soldat qui aura ferré son cheval avec le Croissant !

Mais on m'a réveillé ! Je comprends que d'ici-là il faut laisser faire le Sultan et Arabi—en se défilant du Sultan, d'Arabi et de M. Gladstone poussé par John Bull !

IGNOTUS.

MON PREMIER DUEL

Dans les lignes qui suivent se trouvent peintes les émotions d'un premier duel ; c'est une page essentiellement parisienne, qui fait bien voir la folie de cette coutume aussi barbare que ridicule, aussi criminelle que brutale :

...Presque à l'aube, mon valet de chambre gratte à ma porte. Il tient deux cartes à la main. Tout ensommeillé, j'y jette les yeux, et j'y vois les noms de deux membres de notre cercle.

Une discussion de la veille, avec le marquis de C..., me revient à l'esprit, et, quoique m'en voulant à moi-même de cette sottise affaire, je prie ces messieurs de m'excuser si je ne puis les recevoir et leur indique un nouveau rendez-vous dans l'après-midi, vers trois heures.

Ces messieurs sortis, Joseph m'habille à la hâte, et je cours chez Georges lui expliquer mon affaire.

—Mon cher ami, me dit-il, c'est un premier duel, voici mon avis : tu es très jeune, absolument dans ton tort ; veux-tu le reconnaître, ce sera bien ; bats-toi, ce sera mieux.

—Le temps d'écrire à de B... et de passer chez mon armurier, prendre mes épées.

—C'est inutile. Va-t'en à la salle te remettre la main et les jambes. Tire une heure, pas plus ; ce serait trop. Je vais faire prévenir de B... Quant aux épées, j'ai les miennes qui portent bonheur.

Je souris d'un air contraint et serre la main à Georges ; une poignée de main significative, étreinte énergique que l'on ne retrouve que dans certaines circonstances. Je cours à la salle et parle à mon maître d'armes, qui, vu la gravité du cas, met son vieux plastron et me fait prendre une heure le contre de quarte et rompant avec des demi-attaques dans le bras. Je sors de la salle, enchanté, muni de la bénédiction de mon maître d'armes, qui répond sur sa tête que je vais blesser mon adversaire. Je monte chez Durand tout en faisant, pendant la route, des contre de quarte avec ma canne, serrés à faire honneur à Cordelois. Je ne pensais plus qu'à mon affaire. J'en avais parlé à tout le monde. Le marquis de C..., auquel je n'en voulais nullement, m'eût offert les excuses les plus plates, que je les aurais refusées avec énergie.

Je rencontre, chez Durand, Georges et de B... Nous déjeunons tous trois ; on parle duel. Nécessairement, Georges me raconte ses rencontres en Algérie. D'où il suit qu'il est très rare, avec du sang-froid, d'être tué à l'épée. Je déclare froidement que je boirai le sang du marquis. Georges se mit à rire. Je me demande si je ne lui enverrai point, à lui aussi, une paire de témoins. Au surplus, non. Il m'aime beaucoup. Je découvre que je deviens un peu trop spadassin.

Ces messieurs me quittent pour aller à la conférence des témoins. Je rentre chez moi. Un peu de surexcitation nerveuse. Je bouscule Joseph qui ne sait plus ce que cela veut dire. Je monte à cheval comme de coutume et m'en vais au Bois. Tout le monde vient me parler de mon affaire qui commence à s'ébruiter. Je prends mon air le plus dégaillé et les écoute avec complaisance. Je salue beaucoup. Charmant ! le Bois. Un soleil ravissant, pas trop chaud. Des toilettes d'automne : les plus jolies de toutes. Deux danseuses du corps de ballet font arrêter leur victoria.

—Dis donc, me dit la petite V... est-il vrai que tu te bats demain avec le marquis de C... ?

—Oui. N'en dis rien, ce n'est pas public. Demain matin, à l'épée.

—Ah ! mon pauvre Gaston ! bonne chance.

Ses yeux noirs comme le jais ont un sourire charmant qui vient me caresser sur mon cheval. Je suis l'atelage au petit galop. Elle me regarde d'un air attendri. Je fais la roue sous le regard et commence à être enchanté d'avoir une affaire. J'aperçois de loin Georges sur son arabe. Je modère l'allure de mon pur-sang. Georges me rejoint.

—Tu te bats demain, à quatre heures de l'après-midi, au Vésinet. J'ai pris des renseignements. Ne t'empêche pas sur le terrain. Ton adversaire n'est pas très fort, mais il s'est battu trois fois et tire un peu. Nous irons demain à la salle ensemble, avant déjeuner.

—Bien, lui répondis-je laconiquement.

Ses dernières phrases m'ont refroidi. Je suis moins

satisfait. Néanmoins, rien n'en paraît et je continue à être gai. J'essaie d'avoir beaucoup d'esprit. Je fais des mots de mauvais aloi. Georges est soucieux. Cependant, de temps à autre, je vois passer un sourire sur ses lèvres. Je crois qu'il sait à quoi s'en tenir sur ma gaieté.

Nous rentrons. Je dîne avec Georges et de B... Le soir, j'ai fait prendre une avant-scène aux Bouffes, et nous allons au théâtre tous trois. Même conversation que le matin. Plus personnelle, néanmoins.

—Ton adversaire est plus grand que toi, me dit Georges. Il faut rompre, la pointe au corps autant que possible, et, si tu vois un jour, tends le bras sans le fendre.

—Bah ! lui dis-je en riant, soupçons ce soir et parlons d'autre chose. Demain, il fera jour. Je veux passer ma dernière nuit en fête.

C'était la quatrième ou cinquième fois que je parlais de ma dernière nuit, dernière soirée, dernier dîner, allusions d'un goût contestable.

—Tu vas me faire le plaisir de ne pas faire de folies de te coucher de bonne heure ce soir. Nous allons aller, de B... et moi, causer une heure avec toi, te mettre au lit, et demain, à dix heures, je viens te prendre pour aller à la salle.

J'essaie de résister à cette injonction ; mais elle est formelle, et nous arrivons tous trois chez moi, après le théâtre. On allume des cigares, nous causons une heure et ces messieurs s'en vont, me laissant seul, vis-à-vis de moi-même et de la perspective du lendemain.

Classiquement, je veux mettre *ordre à mes affaires*.

A peine ai-je commencé à exhumer les papiers timbrés ou non, inventaires ou correspondances, j'y vois un tel désordre que je repousse tout pêle-mêle dans mon tiroir, sans avoir le courage de persister.

J'écris donc simplement une courte lettre, la plus tendre possible, à ma mère, je la scelle soigneusement et la laisse sur mon bureau après en avoir mis l'adresse. Puis, je me couche et, contre mon attente, je réussis à m'endormir. L'idée qui me domine au moment du sommeil est celle-ci : qui sait si demain soir je reverrai cette chambre ? Qui sait si j'aurai le loisir de me remettre dans mon lit ?

Aussi, je fais une sorte d'adieu mental à tout ce qui m'entoure, et je ferme les yeux, en me comparant à Turenne et à son fameux canon.

Au réveil, la première tête que j'aperçois au chevet de mon lit est celle de Georges.

En une seconde, la pensée du premier duel me revient à l'esprit et j'éprouve une sorte de serrement de cœur. Puis, j'examine sa toilette, après la cordiale poignée de main. Redingote noire, pantalon clair, gants gris-perle. Je lui sais gré d'avoir évité la tenue lugubre d'usage en pareil cas. Il s'aperçoit de mon impression.

—Mon cher, me dit-il, il n'est plus d'usage d'aller là comme à un enterrement ; c'est une simple promenade.

Je sonne mon valet de chambre.

—Joseph, dit Georges, cherchez pour votre maître sa chemise la plus empesée, col rabattu. Puis, vous m'apporterez la plus vieille paire de bottines ! Peu importe.

Joseph paraît surpris, et revient une seconde après en apportant les objets désignés. Georges visite la chemise avec un soin scrupuleux.

—Bien, c'est suffisant. Maintenant, vous allez courir chez le bottier et faire couper les talons à dix lignes de la semelle.

Allez et revenez vite.

Je laisse faire sans comprendre.

—Il est important, reprend-il, qu'un talon ne puisse accrocher et te faire perdre l'équilibre l'épée à la main. De plus, du bois avoir le pied maintenant, mais non pas serré. Il fait un temps superbe. Tu as réellement du bonheur. Tu vas pouvoir te battre en pantalon de toile, ce qui est, de beaucoup, la tenue la plus commode.

Décidément, mon ami Georges prend à mes yeux des proportions gigantesques. Sans objection, je mets les effets qu'il m'indique : redingote noire, gilet noir, pantalon de toile blanche. Deux minutes après, nous sommes à la salle. Nous tirons ; Georges paraît très satisfait. Il me renouvelle les recommandations de la veille. J'écoute de toutes mes oreilles.

—Bien, ça. Tire dans le bras en marchant. En rompant, maintenant.—Bien, très bien. Sitôt que tu vois quitter la ligne pour attaquer, dégage et tire dessous.—Bien. En voilà assez, il ne faut point te fatiguer inutilement.

Nous passons chez le médecin : un ami commun, ancien camarade de collège. Bon vivant, figure fraîche et réjouie, œil jovial, de tout cœur pour nous tous. Il prend sa troisième qu'il coule dans sa poche en évitant que je la voie ; de la charpie, des bandes, quelques petites bouteilles imperceptibles et une bouteille d'eau pure qu'il donne au cocher.

Nous déjeunons tous trois chez de B... Le déjeuner est gai, avec un peu plus de solennité toutefois. Malgré l'insouciance de mon caractère, j'ai peur de m'être fait une tête. Quand personne ne me voit, je jette à la dérobée un regard sur la pendule. Evidemment, l'attente m'énerve et m'impressionne tout à la fois. Ce que je redoute, ce n'est ni la blessure ni la mort, c'est l'inconnu ; en un mot, cette *émotion inséparable d'un pre-*

mier début, qui est devenue proverbiale. J'éprouve des besoins de locomotion, d'occupation morale ou physique ; j'ai des mouvements brusques, nerveux, des éclats de rire stridents. Et cependant je n'ai pas peur. On cause. Chaque fois que la conversation tente de s'éloigner de l'actualité palpitante, un de nous l'y ramène involontairement.

—Dis donc, dis-je à Esculape, trouves-tu que ce soit une bonne heure pour se battre, quatre heures de l'après-midi ?

—Assurément, me répond tranquillement L... tu n'as pas les incertitudes, les tremblements d'un réveil trop matinal ; tu es à ton aise ; la digestion s'est effectuée et ça permet de faire une opération.

Malgré moi, ce mot de *faire une opération*, prononcé avec cette placidité, me fait frissonner.

Je vais m'asseoir au piano pour faire diversion. Le valet de chambre vient prévenir que notre landau est arrivé.

—Allons, me dit Georges, nous n'avons pas trop de temps ; il faut encore aller prendre ces messieurs ; ils doivent nous introduire dans le parc de Saint-V... ; c'est chez lui qu'on se bat ; nous ne serons dérangés par personne. En route...

Je prends vivement mon chapeau.—Je tiens à honneur d'être le premier dehors, quoique en moi-même je trouve que mon ami Georges rappelle le plus beau des tortionnaires.

Nous montons en landau.—Ces messieurs nous attendaient.—Ils partent devant. La route s'effectue, longue, trop longue. Je la trouve interminable. Du fond de la voiture j'examine le paysage, en fumant un londrès d'un air distrait. En face de moi, la tête de Georges, qui ne me perd pas des yeux.—Sa moustache noire coupe en deux son visage mâle, et, de temps à autre, sa main serre énergiquement la mienne.

À côté de moi le docteur, avec sa bonne figure joyeuse. Dans le fond, les épées légères, à garde courbée, à coquille large, *bien en main*, pas trop longues, pas trop flexibles pour ne point plier facilement sur les côtes. J'éprouve une joie d'enfant à les dégainer dans la voiture. Elles sont brillantes, repassées et aiguës de la veille. Je passe le doigt sur la pointe, comme un gourmand passe sa langue sur les lèvres, et, malgré moi, intérieurement, je les trouve bien pointues.

Voilà la fin de la route : nous tournons à gauche. J'aperçois les grilles du parc—mon cœur se serre un peu. J'allume un autre cigare, que je fume avec la plus apparente indifférence.

Les voitures s'arrêtent. On ne parle plus ; malgré nous, la voix devient basse et creuse. Je passe ma tête à la portière. Georges saute à terre. Ces messieurs parlementent avec le concierge, qui ouvre les grilles. Pas une âme autour du château. La première voiture s'engage lentement dans l'allée, précédée du concierge, sa casquette à la main. Personne ne parle plus. L'allée est étroite et ombreuse. Les grilles se referment. On n'entend plus que les roues qui tournent lentement et font crier le sable du jardin. Nous tournons à droite, puis à gauche, avec des temps d'arrêt fréquents, à croire suivre un convoi. Je me penche à l'oreille du docteur et lui dis à voix basse avec le plus grand sang-froid :

—Savez-vous si le caveau de la famille est encore loin ?

Il me regarde d'un air ébahi, et part d'un éclat de rire.

La tête de Georges paraît à la portière.

—Pied à terre, me dit-il.

De B... prend les épées. Nous sautons à bas du landau. Je fume toujours mon cigare, machinalement, parce que je sens que c'est d'utilité absolue. Les voitures sont restées à quelques pas de là. Les quatre témoins se rapprochent et causent quelques seconds. On discute le terrain. Je regarde le docteur en souriant.

—Bah ! me dit-il, ça se passera bien.

Du coin de l'œil j'observe mon adversaire, qui paraît bien indifférent et fume également. Les témoins jettent en l'air des pièces de monnaie.

Georges revient vers moi.

—Tu as perdu le soleil, me dit-il.

—Tu aurais bien pu jouer la lune avec la veine que j'ai, j'aurais perdu tous les astres du firmament les uns après les autres.

—Et tu as perdu les épées. On se bat avec celles de ton adversaire. Allons, habit bas, et n'oublie pas ce que je t'ai dit. Surtout du calme.

Tout mon sang-froid m'est revenu ; le cœur me bat bien un peu, mais je m'avance délibérément vers ma place, éclairée par quelques rayons de soleil, et je jette loin de moi mon chapeau, ma redingote et mon gilet. Mon adversaire et moi, nous nous trouvons face à face, à trois pas l'un de l'autre, nous mesurant de l'œil. C'est là certainement le moment le plus émouvant.

Avec un grand sang-froid je me baisse pour relever le bas du pantalon ; puis je serre la boucle de façon à avoir les hanches soutenues, et, tirant la chemise hors de la ceinture, je la rends bouffante autour de la poitrine, pour que l'épée puisse s'y accrocher, sans entrer.

Georges s'approcha de moi, me tend l'une des épées

que lui et l'un des témoins viennent de nous assurer ; puis, croisant les fers, il dit le sacramental :

—Allez, messieurs !

En homme habitué aux surprises des premières minutes, mon adversaire rompit d'un pas. Les lames étaient peu engagées. Je considérais du coin de l'œil les gants rouges de Saint-V..., gants tout neufs qui miroitaient au soleil. Le marquis fit deux pas en avant et me passa un dégagement rapide. Je parai en rompant vivement, et lui envoyai une riposte qui le fit rompre à son tour. Aucun bruit autre que celui des froissements d'acier ; dans le silence, on entendait le sifflement de nos poitrines opprimées ; nous étions épuisés tous deux ; j'avais de terribles battements de cœur, et ma respiration coupée me rappelait assez l'effet de deux ou trois minutes de submersion complète lorsqu'on apprend à nager.

Tout à coup le marquis me présente l'épaule, une demi-seconde peut-être ; j'avance le bras et sens une faible résistance ; la lame entraine. Je lâche l'épée comme si elle me brûlait la main.

—Ah ! pardon, monsieur, lui dis-je.

Le premier mouvement, très involontaire d'ailleurs, est celui de demander pardon, comme à quelqu'un auquel on fait mal par inadvertance. La sensation est assez exactement celle causée par un monsieur auquel vous marchez sur le pied. Le sang coule par une ouverture assez grande ; le jet est d'une certaine force ; l'épaule et le bras se congestionnent ; le marquis, que l'on allonge sous un arbre, sourit tristement. Je me rhabille à l'écart ; j'avoue un certain plaisir à repasser ma redingote, en considérant de loin le groupe formé par mon ami le docteur, qui sonde la blessure et lave avec de l'eau fraîche le marquis, couché sur le côté, et Saint-N..., penché sur lui, avec ses inséparables gants, qui continuent à reluire comme des revers de bottes.

Georges essuie les lames et serre les épées avec soin. Puis il s'approche de moi. Sa moustache mange un sourire qu'il a le bon goût de dévorer ; ses yeux brillent de plaisir.

—Bravo ! mon petit Gaston, me dit-il à demi-voix ; maintenant, mon garçon, va-t-en lui serrer la main.

Je ne fais aucune difficulté et je m'approche du groupe au moment où le marquis de C... disait à Saint-V... :

—Voyons, Saint-V..., avec dame de pique seconde et deux atouts, qu'est-ce que vous feriez, quatre à ?

—Il n'y a pas à hésiter, mon cher, il faut jouer.

—Alors, c'est bien fait ; j'ai fait une faute. Eh bien, c'est singulier, mon cher Saint-V... moi, j'en donnerais.

—Monsieur, fis-je, en prenant la parole, voulez-vous me permettre de vous présenter mes plus humbles excuses ?

—Du tout, mon cher, me dit-il en me prenant la main, vous aviez parfaitement raison : il fallait jouer.

J'avoue qu'en revenant, le coucher du soleil prend à mes yeux des teintes exquisées. J'ai le cœur plein, un besoin inouï d'expansion, une gaieté peut-être plus factice encore que celle du départ. Georges me modère du coin de l'œil. On parle des incidents de l'affaire.

—Crois-tu, docteur, qu'il en ait pour longtemps, ce pauvre marquis ?

—Peuh ! quinze jours ou trois semaines d'écharpe.

—As-tu vu, me dit Georges, le calme grave de Saint-V... ?

—Mon cher, je n'ai rien vu de lui, que ses gants rouges.

Depuis, j'ai vu plusieurs fois une paire de messieurs venir me réveiller avec leurs cartes aux heures matinales où les surnuméraires et les blanchisseuses sont seuls dehors.

Jamais je n'ai pu retrouver les sensations, pleines de crainte et de charme en même temps, de la première affaire. Jamais je n'ai éprouvé les énervements, les impatiences, les ardeurs fébriles et les serremments de cœur de ma première promenade au Vésinet.

CARLE DES PÉRIÈRES.

CHOSSES ET AUTRES

On dit que le comte de Chambord se meurt d'une attaque de paralysie.

Le désir général dans le comté Jacques-Cartier semble être que l'hon. M. Mousseau se présente là.

A Sussex, Nouveau-Brunswick, le thermomètre était à cent degrés à l'ombre, dimanche.

L'hon. M. Loranger est nommé juge à Montréal. Il commencera à exercer ses fonctions au premier septembre prochain.

On dit que l'honorable J.-A. Mousseau, Premier ministre, doit venir prochainement fixer sa résidence à Québec avec sa famille.

M. Louis Fréchette, père du poète lauréat canadien,

est mort, la semaine dernière, à Hochelaga, à l'âge de 70 ans. Il était né à Saint-Nicolas, dans le comté de Lévis.

La congrégation de l'Index vient de proscrire l'*Éclésiaste* (de Salomon), traduit de l'hébreu, avec une étude sur l'âge et le caractère du livre, par M. Renan.

Notre Saint-Père le Pape a reçu le 13 juillet une protestation signée par quatre-vingts mille citoyens de Rome, contre les outrages faits au tombeau de Pie IX l'an dernier à la même date.

Mlle Marie Féval, la fille du romancier bien connu, vient de prendre le voile, dans la chapelle des sœurs de la Nativité, à Saint-Germain, près Paris ; elle demeurera dans ce couvent sous le nom de sœur Saint-Paul.

On annonce la mort de l'hon. J. Gaudet, conseiller législatif et de l'honorable Jas. H. Price, ci-devant commissaire des terres de la couronne pour l'ancienne province du Canada.

Un grand mariage britannique :

Le duc de Westminster, un des plus nobles lords du Royaume-Uni, épouse lady Catherine Cavendish. La cérémonie nuptiale a eu lieu le 28 juillet, à Chester.

Son Excellence le gouverneur-général et S. A. R. la princesse Louise partiront de Québec dans cinq semaines pour se rendre dans la Colombie Anglaise.

Le parti vice-royal ne sera de retour à Ottawa que vers Noël.

Il y aura, le 16 août courant, un premier pèlerinage de Québec à Notre-Dame du Saguenay. Les bateaux à vapeur feront halte devant la statue de la Sainte-Vierge, qui a été installée l'an dernier au sommet du Cap Éternité. Les pèlerins se rendront ensuite à Tadoussac pour y entendre la messe.

Une députation composée de MM. L. Cousineau, Néré Cousineau et Louis Cousineau, de St-Laurent ; A. Rastoul, de l'Ile Bizard ; Clément Deschamps et M. Somerville, de Lachine ; D. Tassé, L. Allard et plusieurs autres ont eu une entrevue avec l'hon. M. Mousseau, dans le but de lui offrir la candidature dans le comté de Jacques-Cartier.

La semaine dernière, M. Hector Brodeur, étudiant en droit chez MM. Bélanger et Vanasse, à Sherbrooke, a été découvert gisant sur le plancher de sa chambre, à l'hôtel Camirand, rue Wellington.

Le malheureux s'était coupé la gorge avec un rasoir ; il souffrait d'une aliénation mentale depuis quelques jours, et il est probable qu'il ignorait ce qu'il faisait lorsqu'il s'est suicidé.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Antoine Gérin-Lajoie, arrivée vendredi soir à Ottawa. Il a succombé à une maladie qui le minait depuis longtemps, la paralysie, dont il avait des attaques périodiques. Il était âgé de 58 ans. M. Gérin-Lajoie était, on le sait, au premier rang parmi nos gloires littéraires.

M. Lajoie a été rédacteur de la *Minerve* pendant plusieurs années, puis bibliothécaire au Parlement fédéral.

Le nouveau cabinet français est maintenant complètement organisé. Voici les noms des ministres qui le composent : Duclerc, président du Conseil et ministre des affaires étrangères ; Fallières, ministre de l'intérieur ; Develle, sous-secrétaire de l'intérieur ; Devès, ministre de la justice ; Devaux, ministre des travaux publics ; Tirard, ministre des finances ; Billot, ministre de la guerre ; Jauréguiberry, ministre de la marine ; Cochery, ministre des postes et télégraphes ; Desmahy, ministre de l'agriculture ; Pierre Legrand, ministre du commerce et ministre interimaire des travaux publics.

Nous lisons dans le journal scientifique le *Cosmos les-Mondes*, ce qui suit au sujet du temps anormal de l'été de 1882 : On peut affirmer que la saison pluvieuse et froide des mois de juin et juillet, la période des mauvais jours qui se rattache en France au nom de Saint-Médard, est due à l'abondance des glaces flottantes détachées des glaciers du Switzzberg, et que l'on rencontre dans les mers du nord, à des latitudes assez basses. A son tour, la cause de cette surabondance de glace serait périodique et coïnciderait avec la maxima des taches solaires.

A propos de la grève des cordonniers.

Réflexion d'un invalide à deux jambes de bois arrêté devant un magasin de chaussures :

—Ah ! si tout le monde était comme moi, on se mettrait carrément en grève contre ces grévistes.



ALEXANDRIE--LE PALAIS DU KHÉDIVE



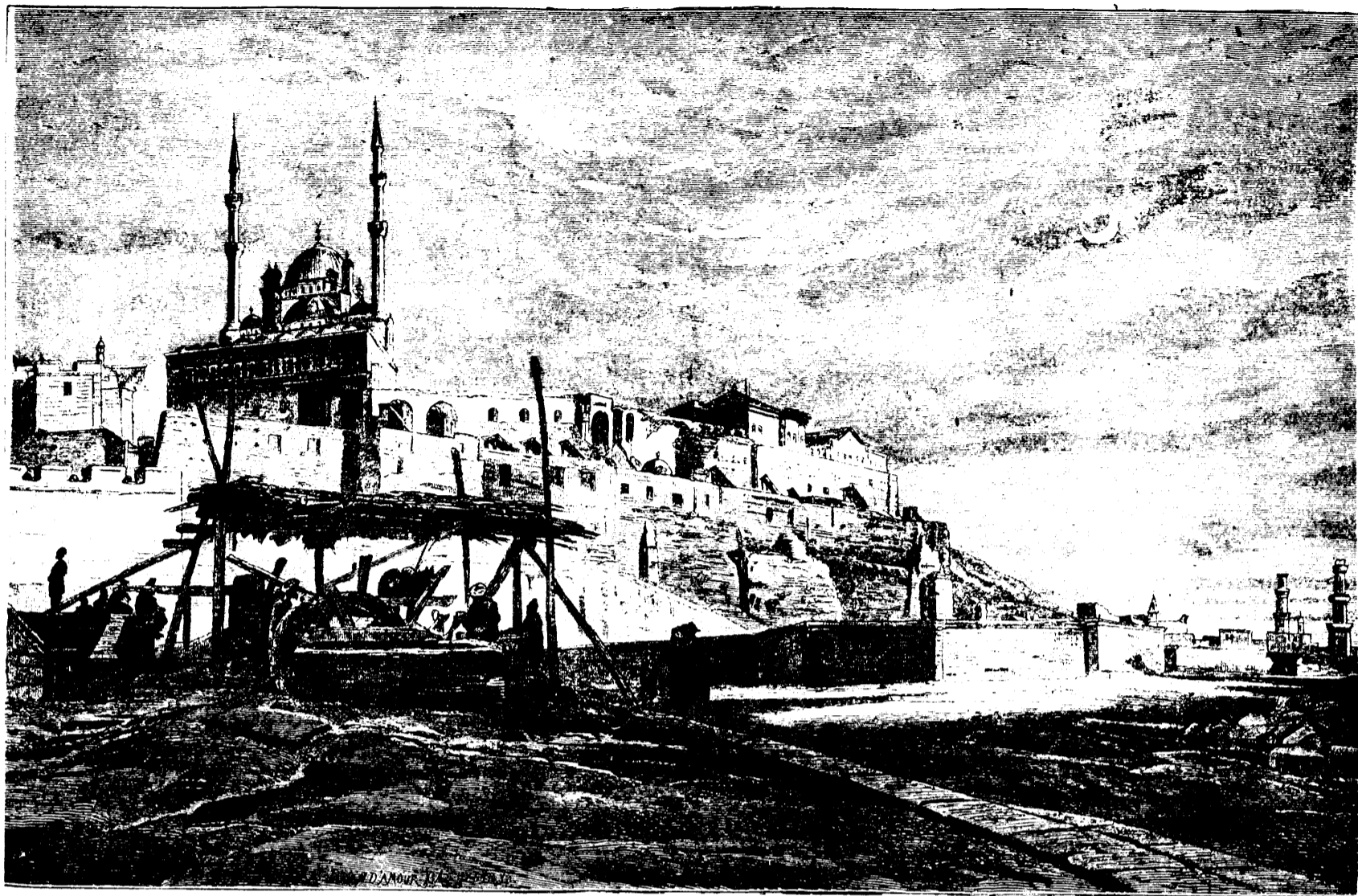
SARAF OU CHANGEUR



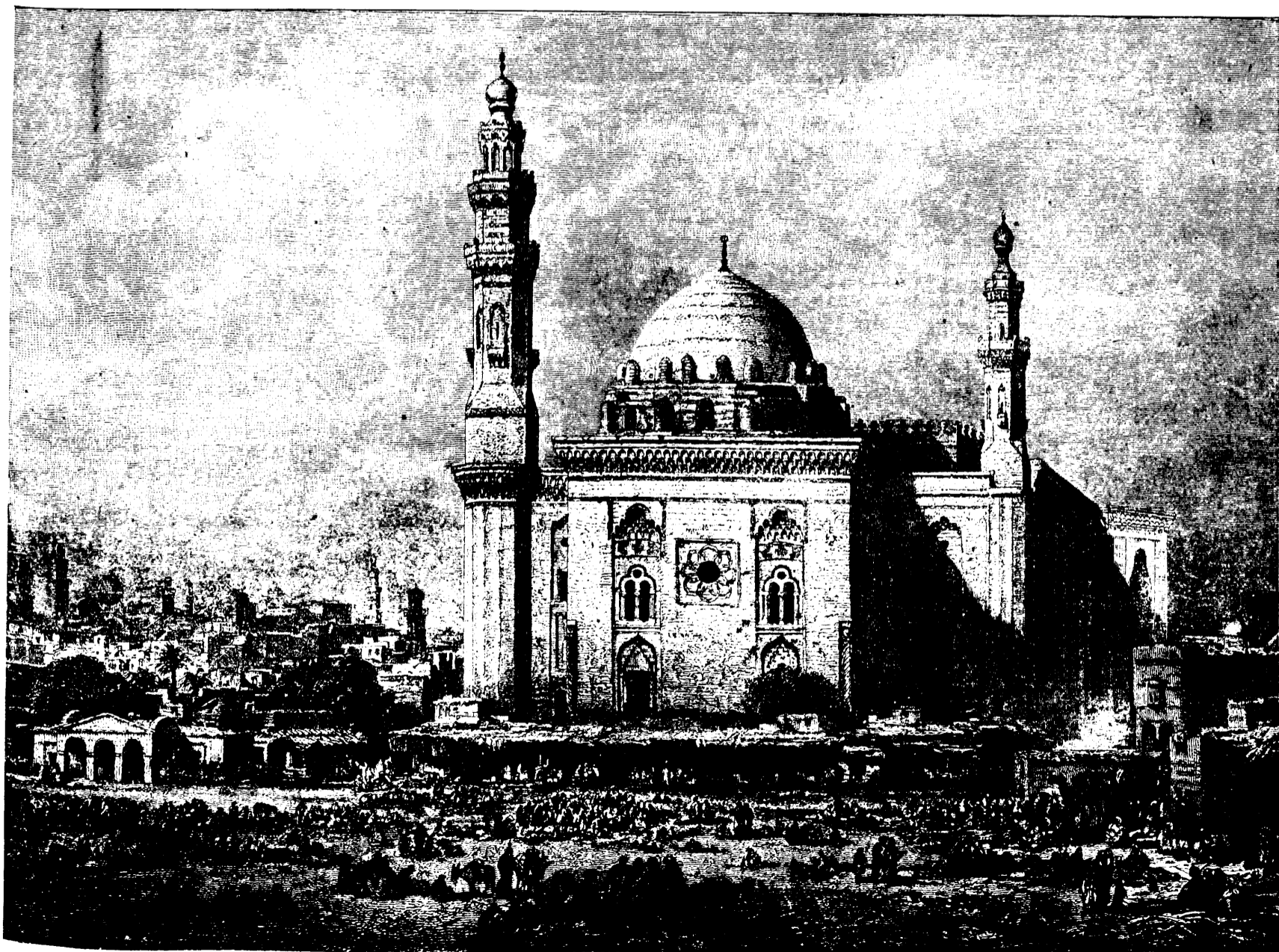
SAIS OU COUREUR

LES ÉVÈNEMENTS D'EGYPTE

Gravures extraites de l'Égypte : Alexandrie et le Caire, par M. G. Maspéro. — Firmin-Didot & C^{ie}, éditeurs.



LA CITADELLE DU CAIRE



LA PLACE DE ROUMÉLÉH ET LA MOSQUÉE DE HASSAN, AU CAIRE

A SÉBASTIEN FALARDEAU

Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis de Parme

I

Quand l'aigle est fatigué de planer dans la nue, Retravertant l'espace en son vol triomphant, Il revient se poser sur la montagne nue, Qui tressaille d'orgueil en voyant son enfant !

Peintre, tu nous reviens ainsi que l'aigle immense Qui, suspendant soudain son gigantesque essor, Avant que dans les cieux sa course recommence, Se repose un instant pour disparaître encor.

Arrivé tout à coup des sphères immortelles. Où sans craindre leurs feux tes pieds se sont posés. Tu resplendis encore, et l'on voit sur tes ailes La poudre des soleils que ton vol a rasés.

II

Un jour, jeune inconnu, sentant dans ta poitrine Couvrir du feu sacré l'étoile divine Et ton destin se révéler. Tu dis : Quittons ces lieux aux muses trop acerbes ! A moi le large espace ! à moi les monts superbes ! Je suis aigle, je puis voler !

Et tu partis. Longtemps la foule indifférente N'osa, même des yeux, suivre ta course errante. Comme un oiseau perdu dans l'air, Nos rives t'oubliaient, lorsque la renommée A ta patrie toujours si tendrement aimée Jeta ton nom dans un éclair.

Enfin, tout enrichi des trésors du vieux monde, Où la gloire, enchainant ta palette féconde, T'avait trop longtemps retenu, Tu reviens visiter, après seize ans d'absence, Le vieux foyer béni qui t'a donné naissance : O peintre, sois le bienvenu !

III

Mais, confiant dans ton étoile, O noble fiancé des arts, Demain tu remet à la voile Pour le vieux pays des Césars. Tu retournes au champ fertile Où croît le laurier de Virgile, Où dort le luth d'Alighieri ; Florence, la ville artistique, Réclame ton pinceau magique Et ton talent qu'elle a mûri.

Va ! quitte nos climats de neige ! Pour toi trop sombre est notre ciel ; Il te faut le ciel du Corrège, Le ciel d'azur de Raphaël ; Il te faut la douce Ansonie, Ses horizons pleins d'harmonie, Ses chants, ses échos, ses zéphyrs ; Il te faut ses blondes campagnes, Ses bois, ses fleuves, ses montagnes, Ses chefs-d'œuvre, ses souvenirs !

Va ! poursuis ta noble carrière ! Jusqu'au sommet porte tes pas ! Tu ne peux rester en arrière : Ta gloire ne t'appartient pas ! Ouvrant l'essor à ton génie, Va cueillir la palme bénie Qui doit un jour ceindre ton front. Pars ! et nos rives étonnées, En contemplant tes destinées, Avec orgueil te nommeront !

LOUIS FRÉCHETTE.

Québec, juillet 1882.

LES

GIBOULÉES DE LA VIE

PAR

Mme CLAIRE DE CHANDENEUX.

PREMIÈRE PARTIE

X

(Suite.)

En vérité, elle avait parlé malgré elle, emportée par le courant de son émotion. Quand elle s'en souvint, elle se prit en pitié.

— Je n'ai plus de caractère, dit-elle tristement. Ma bonne Thérèse, pardonnez-moi de vous avoir entretenue de telles misères. Elles obscurcissent votre ciel sans éclaircir le mien. Je devrais être assez familiarisée avec elles pour les porter sans défiance.

— Ne vous repentez pas, dit Thérèse, qui se rapprocha d'elle, si cet entretien a pu vous être un allègement.

— J'ai cédé à une surprise du cœur, à une illusion... que sais-je ? Il me semble que cette femme morte dans l'esprit de M. de Pernissan, morte sous votre douce influence, ma vie serait transfigurée... Vous n'avez pu, chère amie, vous prêter une seule minute à ce jeu qui m'eût sauvée.

Thérèse fit un geste pour l'interrompre, mais elle continua quand même.

— Ce n'est point à votre radieuse franchise qu'il faut confier

ces guérisons délicates, où le médecin se compromet juste assez pour amener son malade au point où il le veut, et dégage ensuite toute sa responsabilité.

Cette rentrée déplut à Thérèse, que son amie venait à la fois d'émouvoir et de désillusionner. Certes, tant de confiance avait pu la toucher, mais elle sentait que la femme qui s'était ouverte ainsi venait de baisser d'un degré dans son enthousiaste affection.

Sidonie ne le devina peut-être pas, car elle ajouta avec l'ébauche d'un sourire :

— Vous êtes une sainte !... Les saintes ne regardent jamais à leurs pieds. Vous ne me rendez pas mon mari.

Ces étranges discours prononcés d'une voix émue, la bouche amère, les yeux gonflés, renversaient toutes les idées que l'inexpérience de la jeune femme avait pu se former de la jalousie et du mariage.

Un tel mélange d'amour, de calcul, de confiance et de désolation ne lui paraissait compatible ni avec la dignité conjugale ni avec le respect de soi.

Et pourtant Sidonie paraissait si convaincue ! — C'est peut-être parce que je n'ai jamais aimé, pensa naïvement Thérèse.

Sidonie avait essayé ses yeux et rétabli, tant mal que bien, l'équilibre toujours fort compromis de sa coiffure.

Elle embrassa madame de Thièblemont avec un redoublement de chaleur, sans paraître remarquer la réserve du baiser qui lui fut rendu.

— Allons, dit-elle, en prenant congé, pardonnez-moi d'avoir attristé ce charmant visage. J'ai été entraînée. Les anges de votre espèce n'entendent rien à ces misères-là !

— Taisez-vous, louangeuse ! sourit Thérèse, qui préférait d'écidément tourner en raillerie les insinuations hasardeuses de son amie ; vous qui ne demandez rien moins qu'un travail de démon !

— Un travail que vous pouviez accomplir sans noircir une de vos blanches ailes !... C'est là une besogne angélique, ou je ne m'y connais pas, conclut Sidonie.

XI

Ce soir-là, madame de Sandry recevait ses amis avec un soupçon de solennité en l'honneur d'une élégante volière bleue et or qu'elle inaugurerait dans le jardin de son hôtel.

Un de ses arrière-petits-cousins, de retour des Antilles, lui avait envoyé plusieurs ravissants petits oiseaux aux ailes de pourpre, au bec noir, aux yeux diamantés, montés sur des mignonnes pattes grêles comme un fil d'archal, qu'il fallait loger avec tous les égards qu'exigeaient leur origine et leur délicatesse.

M. et madame de Thièblemont, M. et madame de Pernissan, madame Albine, un vieux marquis, une comtesse entre deux âges, une visiteuse de province avec ses trois filles, un vicaire de Saint-Thomas d'Aquin, et les fils d'un président de cour, commensaux ordinaires de la douairière, se réunirent curieusement devant la cage coquette, vaste, aménagée comme un parc de grande dame avec des fleurs, des arbres en miniature, une grotte et un bassin.

Et c'étaient des cris d'admiration. Le coin fleuri où l'on avait construit la volière était éclairé par une sorte de lustre rustique suspendu à la maîtresse branche d'un catalpa. Le reste du jardin demeurait dans l'ombre.

Ce fut de cette ombre que les yeux errants de Thérèse virent émerger une figure brune, pâle et souriante, qui avait bien des fois troublé son souvenir avec des alternatives de joie secrète et de dépit sans motif.

Le jeune homme qui s'avançait, précédé d'un domestique, et qui, reconnu aussitôt par la douairière, ne fut pas même annoncé, ne jeta pas, cette fois, autour de lui, ce regard avidement anxieux qui avait marqué son entrée dans le salon de madame Albine.

Il ne paraissait chercher personne, sa déconvenue de la veille l'ayant mis en garde contre des rêves semblables. Il n'attendait plus que du hasard la rencontre de sa mystérieuse apparition de la chapelle.

Thérèse, par un mouvement instinctif, se retira au-delà du cercle lumineux qui enveloppait les invités. Seule, appuyée à un tronç d'arbre, à demi cachée par une flottante floraison de volubilis, elle entoura le jeune peintre d'un regard scrutateur.

C'était bien celui qu'elle avait entrevu dans le demi-jour du sanctuaire. Ce visage énergique et jeune, tourné vers elle, priait alors comme il souriait ce soir.

Cette taille, dont la souplesse seule se laissait alors deviner sous la blouse blanche de l'artiste, développait maintenant, sous l'habit noir, sa robuste élégance.

Les cheveux noirs avaient des ondulations, les fines moustaches une courbure qu'elle s'étonna de retrouver nettes et fidèles dans son souvenir.

Elle aussi l'avait bien vu, cet inconnu hardi et charmant, pendant ce rapide quart d'heure. Le retrouver, elle se l'avouait en palpitant, était une joie étrange qui faisait affluer le sang à son cœur et à ses tempes.

M. de Thièblemont s'était promis quelque révélation de la rencontre de Thérèse et de M. Landey. Le doute qui hantait son cerveau devait en être, à son sens, fortifié ou éclairci.

Madame de Sandry aurait voulu causer à sa petite amie ce qu'elle regardait comme une heureuse surprise.

La retraite subite de Thérèse déconcerta ces beaux projets. Le baron ne vit pas la rougeur de sa femme, la douairière la chercha vainement des yeux, et madame Albine se demandait où donc elle s'était envolée quand, la visite à la volière terminée, tout le monde revint au salon.

La douairière était joueuse. Les tables de whist, chez elle, ne chômaient jamais, car elle avait le talent de familiariser ses intimes avec sa passion dominante.

On jouait depuis un grand quart d'heure déjà, et Thérèse n'avait pas paru. Le baron, assez dépité, quoiqu'il n'y parût absolument pas, restait poliment cloué en face de sa vieille amie. Le fils aîné du président et madame de Pernissan complétaient le quatuor.

À côté, la provinciale, le vicaire de Saint-Thomas d'Aquin, M. de Pernissan et la comtesse entre deux âges se livraient avec plus de modération que leurs voisins aux émotions du jeu.

Un jeune homme à marier et les trois jeunes filles feuilletaient bien sagement des albums.

Dans un coin du salon, le vieux marquis, toujours galant, coquetait avec madame Albine. Celle-ci, d'un geste encourageant, avait appelé le jeune peintre pour l'admettre en tiers dans la conversation.

On entendait dans le boudoir le petit bruit réjouissant d'argenterie et de porcelaine qui précède le moment du thé.

Thérèse, ensevelie dans l'ombre du jardin, voyait, par les

fenêtres grandes ouvertes à l'air chaud de la nuit, le va-et-vient du salon.

Tant que M. Landey demeura debout, mêlé à tel ou tel groupe, causant avec la douairière ou penché sur l'album des jeunes filles, elle prit un bizarre plaisir à le suivre, à étudier ses manières et jusques au son de sa voix, dont quelques éclats pleins de gaieté arrivaient sous les arbres.

Lorsque, sur l'appel de madame Albine, il vint s'asseoir entre elle et le vieux marquis, un pli raya son front.

Elle le vit s'incliner avec grâce vers la créole ; les voix baissèrent, et rien de la conversation ne s'enleva plus par les fenêtres.

L'entretien sembla devenir plus intéressant ou plus intime : le trio tournait en duo. Peu à peu l'on vit osciller la tête du vieillard, que le silence des joueurs plongeait dans un demi-sommeil.

Madame Albine et le peintre causaient toujours.

Thérèse se leva, marcha droit au salon et s'arrêta frissonnante sur le seuil. Le mouvement qui la jetait ainsi en avant était si impérieux qu'elle n'en raisonnait pas la puissance.

Elle avançait comme s'il n'y avait eu en ce moment pour elle d'autre intérêt au monde que de séparer l'artiste de la créole.

Elle s'arrêta comme si l'entreprise lui eût tout à coup semblé impossible.

Madame Albine se renversait en riant derrière son éventail, de façon à cacher quelques secondes à son interlocuteur l'éclat de ses yeux brillants.

Ce fut pendant cette mimique coquette que le regard de Camille rencontra celui de Thérèse, toujours debout à l'entrée du salon.

Une exclamation mourut sur les lèvres du jeune homme, et il se leva d'un bond si vif que tout le monde se retourna.

Il était déjà devant Thérèse, la sautant avec un mélange de respect et de surprise auquel M. de Thièblemont ne se trompa pas.

— Il ne la connaît pas ! se dit-il, et il fit paisiblement une invite.

Madame de Sandry, contre son ordinaire, négligea d'y répondre.

— Là ! s'écria-t-elle, voilà ma diplomatie couronnée de succès ! Mon cher peintre, remerciez-moi, s'il vous plaît, quand je vous rends la belle Espérance que vous croyiez perdue.

Autant en emportait le vent. Camille n'entendait pas ou ne voulait pas entendre. Il regardait, en revanche, à plein cœur.

— Mademoiselle ! dit-il enfin à Thérèse. L'homme inconnu n'ose pas vous bénir, mais l'artiste en a le droit. Quand je vous retrouve enfin, ne me refusez pas la douceur de vous dire : " Je vous dois le succès."

" Mademoiselle ! " Comme il se trompait ! Elle voulut sourire, et ce fut un soupir qui lui vint aux lèvres.

Devant tous les regards qui se tournaient vers elle, Thérèse reprit une apparence de tranquillité.

— Le hasard qui m'a faite votre Espérance, monsieur, dit-elle, n'aura plus rien à voir dans vos affaires désormais. Le talent que vous avez révélé suffira pour grandir votre succès... et j'y applaudirai sincèrement.

Elle voulut faire quelques pas, mais l'immobilité du jeune homme la retint. Il restait là, franchement heureux, lui exprimant avec une volubilité émue sa joie d'avoir réussi à la peindre, plus encore que son orgueil d'avoir été acclamé du public.

Elle écoutait toute charmée, et déjà on ne les remarquait plus.

Le vieux marquis, réveillé, s'était réarmé de madame Albine. Madame de Sandry réparait la faute stratégique qu'elle avait commise. M. de Thièblemont se pencha sur ses cartes. M. de Pernissan regardait dans le vide et jouait terriblement mal.

Depuis deux jours, du reste, le bel Horace vivait comme les écrevisses marchent, à l'envers du sens commun.

Les portes du boudoir s'ouvrirent. Les domestiques roulerent les tables à thé dans le salon. Madame Albine, suivant sa complaisante habitude, se leva pour le servir.

M. Landry offrit son bras à Thérèse, et, doucement, sans qu'elle parût vouloir s'y opposer, descendit le perron et l'emmena vers la volière.

Le lustre rustique qui se mourait jetait autour du grand catalpa une clarté intermittente. Parfois l'ombre subite envahissait ce coin fleuri, puis la lumière renaissait pour s'abaisser encore.

Les généralités n'étaient plus possibles entre eux.

— Ai-je bien tenu ma promesse ? interrogea tout à coup le jeune homme.

— Comment en avez-vous pu accomplir cette merveille ? demanda-t-elle à son tour.

— Vous étiez restée dans ma pensée aussi vivante que le jour... où je vis. Cette entrevue rapide, bizarre, était pour moi une lumière. A vous allait mon inspiration, comme de vous devait me venir la réussite. Et vous vous étonnez que je vous garde un culte enthousiaste !...

— Mais pourquoi le livrer au public, ce souvenir ? Le respect et l'enthousiasme ne sauraient-ils donc marcher de pair dans une imagination d'artiste ?

— Oubliez-vous que je ne savais rien de ma gracieuse inspiratrice ? Et n'était-ce pas le seul moyen qui me fût permis pour me rapprocher de vous ?... de vous, dont j'ignorais même le nom.

Il s'arrêta et sourit.

— Ce nom, je l'ignore encore.

— Thérèse, murmura la jeune femme.

— Thérèse ?... répéta-t-il avec un accent qui était à la fois une caresse et une interrogation.

Elle raffermi sa voix pour ajouter :

— Baronne de Thièblemont.

— Pardonnez-moi, madame, dit-il avec une subite tristesse ; ma curiosité me coûte une folle et dernière illusion !

Le lustre jeta une brusque lueur et s'éteignit.

— Rentrons, monsieur, dit vivement Thérèse.

Sans protester, le jeune homme se dirigea vers la maison d'où venait un bruit de voix animées.

Madame Albine, une tasse de thé à la main, semblait les attendre au bas du perron, sondant le jardin d'un regard perçant.

— Chère, madame, dit-elle à Thérèse, tandis que vous vous promenez dans l'ombre, je promenais, moi, très mélancoliquement, la tasse de thé qui vous est destinée. Je crains bien— la voici— qu'elle ne soit plus buvable.

Thérèse remercia d'un ton réservé qui n'encourageait pas la conversation. Du reste, madame Albine ne paraissait pas désireuse de s'imposer. Une fois sa petite constatation faite, elle re-

monta le perron d'un pas plus vif, comme charmée de l'excellent accord qui semblait régner entre les deux promeneurs. On s'agitait un peu dans le salon. Les hommes discutaient ; les femmes descendirent sur la lisière éclairée du parterre. M. de Pernissan, qui se montrait ce soir-là d'un morose achevé, resta debout près d'une fenêtre ouverte, regardant fixement cette obscurité attractive dans laquelle, de sa table de jeu, il avait vu disparaître et reparaitre Camille et Thérèse.

On babilla une demi-heure encore avant de se retirer. Camille ne songea pas à être spirituel. Il se contenta d'être heureux.

(La suite au prochain numéro)

LE MELON TOMBAL

Personne n'avait jamais pu comprendre pourquoi M. Poireau-Béni, l'horticulteur bien connu, avait tant d'amour pour sa femme. Onques on n'avait vu personne plus quinquiseuse, grincheuse, épineuse, laide, inabordable et désagréable.

Mme Poireau-Béni était longue et sèche, avec un nez pointu ; il y avait des années qu'elle était atteinte d'un spleen perpétuel, par suite d'une déféction de sa nature. L'estomac de Mme Poireau-Béni était d'une réserve telle que sa propriétaire était quelquefois un mois sans entendre parler de lui ni de ses accessoires. Ce silence anormal réagissait sur son caractère, et il arrivait parfois que lorsque six semaines s'écoulaient entre deux visites à un joli petit kiosque que M. Poireau-Béni avait fait élever dans son jardin, elle se mettait à battre son mari.

La vue du kiosque, cette manière de terre promise où elle pénétrait si rarement, avait fini par tellement l'horripiler, qu'un jour sa colère dégénéra en attaque de nerfs. Et elle mourut après une agonie pleine de miaulements et de piailllements.

* *

Le tendre Poireau-Béni fondit en larmes, et déclara qu'il ne se consolait jamais. Sa famille fut, d'ailleurs, parfaite pour lui en ces tristes circonstances. C'était une famille de braves gens, au caractère jovial, tout ronds et susceptibles de s'attendrir facilement. Les uns après les autres, ils pleurèrent dans les bras de l'horticulteur désolé, et l'on prit la route du cimetière de la commune, où M. Poireau-Béni avait fait préparer à la défunte un bon petit coin. Mme Poireau-Béni, confortablement installée dans sa dernière demeure, on la recouvrit proprement d'excellente terre végétale, et M. Poireau-Béni déclara en sanglotant qu'il ne voulait laisser à personne autre le soin de cultiver sa tombe.

Trois semaines après, en effet, les belles fleurs s'y épanouissaient. L'horticulteur venait lui-même leur donner à boire tous les matins avec un petit arrosoir qu'il avait fait peindre en noir.

* *

Un jour, il constata qu'entre les roses des radis étaient poussés spontanément. Il les arracha avec horreur et s'aperçut qu'ils étaient magnifiques. Jamais il n'en avait vu de si roses et de si gros à la fois...

Ma foi ! pendant un instant, l'horticulteur prit le dessus sur le veuf, et il se dit qu'il était vraiment dommage de laisser une si bonne terre improductive de légumes.

Le lendemain, en arrivant, il vit que, sans y prendre garde, il avait mis dans ses poches de la graine de melon... Il hésita bien un peu avant de la semer, d'abord que ça lui faisait l'effet d'une profanation, ensuite parce qu'il ne savait trop ce que dirait le conservateur du cimetière... Mais il calma sa conscience en se rappelant à quel point la défunte aimait les melons, dont elle mangeait fréquemment dans l'espoir qu'ils finiraient par triompher de sa... maladie.

Quant au conservateur, il ne verrait rien... Il suffirait d'entourer le melon de fleurs à mesure qu'il grandirait. Ainsi fut fait.

Dès lors commença pour M. Poireau-Béni une série successive d'étonnements. Jamais, dans toute sa carrière d'horticulteur, il n'avait vu de melon pousser si vite et devenir si gros. Le légume finit par prendre une taille tellement phénoménale, que M. Poireau-Béni eût l'idée de l'envoyer à un concours agricole. Mais il pensa qu'il serait plus digne de lui de le faire manger à sa famille, à cette excellente famille qui l'avait si bien consolé pendant les premiers jours de sa douleur.

Le jour de la fête de sa défunte, il convia donc les siens à dîner, et cueillit le melon sous les fleurs qui le cachaient.

Il ne dit à personne d'où il venait, et le melon fut déclaré exquis...

* *

Un mois après, à sa très grande surprise, M. Poireau-Béni apprit que son oncle et sa tante Vaissenron plaïdaient en séparation... Des gens qui étaient mariés depuis quarante-cinq ans, et qui paraissaient s'adorer. Trois jours plus tard, son oncle Larrochoux, le meilleur vivant qu'il connût, lui annonçait que, dégoûté de la société des hommes et des femmes, il se retirait à la Trappe.

Cela devenait incompréhensible, et le pauvre Poireau-Béni se demandait avec inquiétude s'il allait voir toute sa famille se disloquer, lorsqu'il reçut la visite de sa cousine Forboucan. La vieille dame, qui, jusque-là, avait passé sa vie à faire le bien, lui annonça qu'elle venait de faire cinquante lieues uniquement pour lui administrer une paire de gifles.

Et tout en parlant, elle les lui administra.

— Ah ça ! mais qu'est-ce que je vous ai fait ! sanglota le pauvre Poireau-Béni.

— Ce que vous m'avez fait ! C'est que, depuis votre maudit dîner, j'ai perdu ma tranquillité d'esprit et bien d'autres facultés... répondit la vieille demoiselle.

Et elle repartit furieuse, en remuant son parapluie.

M. Poireau-Béni resta tout rêveur.

Ce fut le facteur qui le tira de ses méditations. Il lui apportait une lettre d'injures de son neveu, un jeune homme modeste et timide jusque-là, et qu'il avait toujours connu extrêmement facile à vivre...

Décidément, tout cela devenait invraisemblable et prodigieux.

* *

M. Poireau-Béni se désorganisait le cerveau à absorber l'explication de ce mystère, lorsqu'il se souvint tout à coup qu'à ce fameux dîner, auquel semblaient dus tant de chagéments, lui seul n'avait pas mangé de melon parce qu'il avait mal à l'estomac, ce jour-là, à force d'émotions...

Ce fut un trait de lumière, il devint tout pâle. Une idée extraordinaire venait de lui traverser la tête et de s'emparer de son esprit, avec une invincible puissance. Et saisissant son chapeau, il courut consulter son médecin, le vénérable docteur Goulot...

* *

Et voilà pourquoi le Dr Goulot achève en ce moment un grand ouvrage in-folio, intitulé : *De l'influence que peuvent avoir les êtres humains enterrés sur les végétaux à la formation desquels ils contribuent.*

Dans cet ouvrage, le docteur raconte, en se servant de pseudonymes, comment la défunte, madame Poireau-Béni, a pu inculquer au melon semé sur sa tombe quelque chose de son essence, si bien que le funèbre légume, loin d'agir de la même manière que tous ses confrères, était devenu un élément d'obstruction intérieure permanente, et par conséquent de spleen...

Les voilà bien, les grands mystères de la nature !

GASTON VASSY.

NOUVELLES DIVERSES

Le 18 août a été fixé comme jour de fête civique.

On dit qu'il y a 2,252 femmes dans l'Indiana qui s'occupent exclusivement d'agriculture.

Les journalistes pour les travaux des champs sont très rares en ce moment dans la vallée de l'Ottawa.

On craint qu'il n'y ait un nouveau massacre de chrétiens à Alexandrie. Des mesures sont prises en conséquence.

La "Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario" a fait défense aux capitaines de ses vapeurs de faire la course avec d'autres vapeurs.

Une dépêche d'Alexandrie dit que ordre a été donné aux troupes anglaises de se tenir prêtes. On s'attend à une attaque de minute en minute.

Les événements d'Égypte ont fait un tort considérable au canal de Suez. Les recettes du 1er au 13 juillet se sont élevées seulement à 70,000 francs.

Le lieutenant-colonel Irwin, de Québec, a été nommé inspecteur des corps d'artillerie en Canada, en remplacement du major-général Strange, démissionnaire.

La commission nommée par le gouvernement provincial, pour s'enquérir de la manière dont les choses se passent dans les écoles de notre province, doit commencer sa tâche ces jours-ci.

Le choléra fait de grands ravages au Japon. A ce fléau viennent s'ajouter les incendies et les inondations. Dans une seule province, les pertes sont estimées à trois millions de dollars.

Une compagnie qui se propose d'établir de nouvelles communications transatlantiques entre le Canada et les États-Unis et l'Europe, vient de publier son prospectus à Londres.

Le premier chargement de blé récolté dans la Cali-

fornie, en 1882, vient d'être expédié à Cork, Irlande, par le trois-mâts anglais G. C. *Trufant*. Ce blé provient du comté de Xolo et est de bonne qualité moyenne.

—o—

Si, après avoir fait usage de ces remèdes annoncés à grands frais, vous n'êtes pas guéri, essayez les Amers de Houblon, et soyez certains que toutes les maladies des reins, des rognons seront guéries par ce grand remède.

—o—

On a posé dans la gare du nord, à Bruxelles (Belgique), une horloge qui se monte seule au moyen d'un moulinet mû par le vent. L'horloge a ainsi fonctionné, sans arrêt, depuis le mois de septembre dernier. On l'appelle "l'horloge perpétuelle." C'est une belle découverte.

—o—

La récolte de foin, grâce aux pluies abondantes et à la chaleur des dernières semaines, sera plus abondante qu'on ne le croyait dans les cantons de l'Est. Les grains sont assez beaux, mais le malheur est que dans les terres basses il n'y en a pas eu assez de semé. En somme, la récolte sera passable.

—o—

Les sauvages ont arrêté le postillon, M. Maletterre, qui transporte la malle du Nord-Ouest et l'ont retenu prisonnier pendant quatre ou cinq jours. Il y a assez longtemps, lui ont-ils dit, que tu transportes des menteries ; il faut que cela arrête.

Après tout, ces sauvages avaient peut-être raison.

—o—

Le sergent Neilson, de la Cour du Recorder, de Montréal, est l'heureux possesseur d'une poule extraordinaire. Trois fois par semaine elle pond deux œufs dans la même journée. Les autres jours, le dimanche excepté, elle ne pond qu'un œuf. Cette poule sera exposée à la prochaine exhibition.

—o—

Le recensement de la population qui s'est fait dernièrement dans toutes les parties du monde accuse une augmentation de 16,000,000 d'âmes depuis dix ans. L'Asie compte maintenant 834 millions d'habitants ; l'Europe, 315 millions ; l'Afrique, 205 millions ; l'Amérique, 95 millions ; l'Australie, 5 millions, et les régions polaires à peu près un million, ce qui forme un total de 1,455 millions.

—o—

Les dépenses des asiles d'aliénés se sont élevées en 1881 à \$217,773. En 1880, ces dépenses étaient de 213,934. Soit un surplus pour 1881 de \$3,839. Ces dépenses sont réparties dans l'ordre suivant : Asile de Beauport, \$134,181 ; Asile de Saint-Jean de Dieu, \$79,509 ; Asile de Saint-Ferdinand d'Halifax, \$4,075.

—o—

Deux chemins de fer reliant Toronto à Ottawa sont actuellement en voie de construction ; l'un d'eux s'appelle le chemin de fer d'Ontario et Québec, et l'autre le chemin de fer de Toronto et Ottawa.

Il s'écoulera dix-huit mois avant que le chemin de fer de Toronto et Ottawa soit complètement fini. Celui d'Ontario et Québec ne le sera que dans deux ans.

Ce dont se plaignent le plus les directeurs de l'une et l'autre compagnies, c'est la rareté de la main-d'œuvre. Il y a actuellement tant de travaux qui se poursuivent sur différents points du Canada, que le nombre des ouvriers en disponibilité est de fait très restreint.

—o—

Le *Times* publie les lignes suivantes de son correspondant de Saint-Petersbourg :

" Samedi soir, l'empereur se promenait dans le parc de Peterhoff, vit quelques ouvriers ou jardiniers qui travaillaient dans le parc. Il fit signe à l'un de ces hommes de venir auprès de lui, sans doute pour lui adresser quelques questions sur l'ouvrage en train.

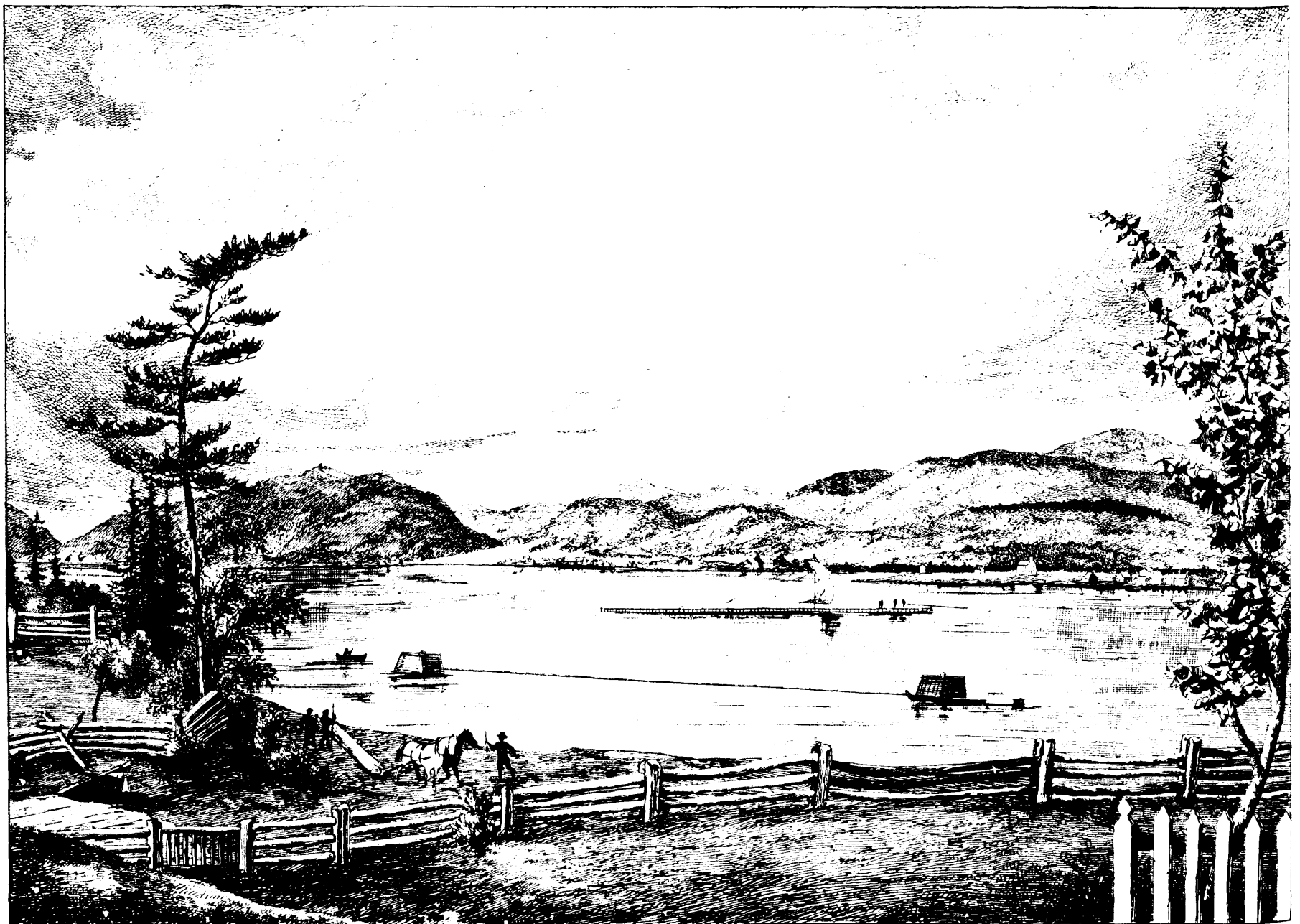
" L'ouvrier mit son outil de côté, courut vers l'empereur, et, arrivé à environ deux pas de lui, tomba mort, frappé par la balle d'un factionnaire qui, n'ayant pas vu que le czar avait fait signe à l'ouvrier, avait exécuté la consigne de tirer sur toute personne étrangère qui approcherait de Sa Majesté.

" On dit que le czar a pris à sa charge la femme et les enfants de l'ouvrier tué."

\$200 de récompense. — Cette récompense sera payée à quiconque donnera des informations pour la découverte et la conviction des personnes vendant des Amers de Houblon falsifiés, contrefaits ou imités, ou toutes autres préparations avec le mot de *Houblon*, en vue de frauder le public. Les véritables *Amers de Houblon* ont une gerbe de houblon vert imprimée sur le blanc de l'étiquette, et sont les seuls purs et le meilleur remède contre les maladies du foie, des rognons et du système nerveux. Méfiez-vous de toutes les autres préparations annoncées dans les journaux comme étant les "Amers de Houblon." Quiconque débitant aucune contrefaçon sera poursuivi.—Compagnie manufacturière des Amers de Houblon, Rochester, N.-Y.



LE ROCHER DE CAMPBELLTON, VUE DU RUISSEAU MONIER, DERRIÈRE LA PETITE ROCHELLE, P.Q.



LA PETITE ROCHELLE, SUR LA RIVIÈRE RESTIGOUCHE, VUE DE CAMPBELLTON, P.Q.

UNE PARENTÉ ENTORTILLÉE

Si la famille Blancheton avait un notaire, ce qui est bien improbable, cet officier ministériel aurait quelques difficultés le jour où il lui faudrait régler des intérêts de parenté; le diable tabellion, lui-même, ne pourrait pas se retrouver dans l'imbroglie né d'une double union, et serait obligé de dire au membre de la famille qui s'adresserait à lui : " Numérote tes parents pour que je les reconnaisse."

C'est ainsi qu'il est difficile de démêler si, dans l'espèce, il y a vol comme le veut la loi. Écoutons, du reste, le témoin Garreau :

Figurez-vous, messieurs, dit-il, que ces gens-là, c'est la plus drôle de famille... Vous allez voir, il y a de quoi rire. Le père Blancheton était veuf et avait un fils de vingt-deux ans; c'était un vieux farceur qui avait fait une vie de polichinelle, et qui noyait encore pas mal, et qui ne fichait jamais un sou à son fils. Alors voilà qu'il se trouve une veuve qui avait de quoi, et sa fille; dont le père Blancheton dit à son fils : " Veux-tu nous marier ? Il y a une veuve et sa demoiselle ; ça se peut." Le fils Blancheton répond qu'il veut bien, et demande à son père de le présenter promptement à la demoiselle. Pour lors, le père Blancheton lui dit : Ah ! non, c'est pas toi qui épouses la demoiselle, c'est moi ; toi, t'épouses la mère."

Ça défrisait un peu le fils Blancheton; mais comme la mère avait des écus, il dit : " Je veux bien." C'est bon, les deux mariages se font; si bien que voilà le père Blancheton qui se trouve devenu le gendre de son fils, qui était, par conséquent, le beau-père de son propre père, vu que le père avait épousé censé la belle-fille de son fils, dont la fille devenait la belle-mère de sa mère... (Rires dans l'auditoire.)

M. le président.—Tous ces détails sont inutiles.

Le témoin.—C'est pour vous dire le galimatias; sans compter que la vieille qui avait un mari jeune, faisait tout ce qu'il voulait, et que, pour lors, le fils Blancheton, à son tour, ne fichait plus un sou à son père qui était son gendre, et que ça faisait de la brouille dans la famille.

M. le président.—Mais arrivez donc au vol.

Le témoin.—Voilà ! c'était pour vous expliquer; pour lors, les deux ménages ont chacun un enfant, le père Blancheton une fille, et le fils un garçon, qui se trouve être le beau-frère de son grand-père, de même que la petite fille était... (Rires dans l'auditoire.)

M. le président.—Si vous n'arrivez pas au fait, je vais vous retirer la parole.

Le témoin. J'y suis; c'était pour que vous compreniez; finalement qu'ils ont tous fini par se brouiller comme les menuisiers avec les nœuds de sapin, et qu'un beau jour le fils Blancheton a pincé à sa belle mère qui était sa belle-fille, puisqu'il avait épousé la mère, et qui était devenue veuve par suite de la mort du père Blancheton, il lui a pincé les effets du défunt, vu qu'il dit qu'il est héritier de son père, et que la veuve dit que non, vu que le défunt était également le gendre de son fils, et que, par conséquent, il ne devait pas hériter; c'est donc de là qu'elle l'a accusé comme l'ayant volé; voilà l'affaire claire comme le jour et très simple.

Le tribunal a jugé que dans ces circonstances la prévention n'était pas établie, et il a acquitté Blancheton fils.

C'est ainsi que tous les degrés et tous les noms de parenté peuvent être bouleversés par des alliances à l'instar de la famille Blancheton.

Comment déloger un visiteur importun. Le rhumatisme, dit M. A. McTaul, propriétaire du City Hotel, Kingston, me faisait souffrir des douleurs atroces, mais depuis que j'ai employé l'Huile de St. Jacob, j'ai réussi à déloger ce visiteur. Cette Huile agit comme par enchantement.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de Sirop Calmant de Mme Winslow. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGale, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

VARIÉTÉS

La veille de la fête d'Ernest, qui trépigne d'impatience dans l'attente des surprises du lendemain.

Vers le soir, on apporte pour lui un superbe Polichinelle.

Fou de joie, il court chercher sa mère en criant :

—Oh ! maman, viens voir, c'est déjà demain.

* *

Monsieur reproche très amèrement à madame de s'absenter des journées entières.

—C'est tout naturel, répond madame, je vais chez maman.

—Chez ta mère !

—Mais oui, gros jaloux, j'y suis bien obligée, puisque je lui dois le jour.

* *

La scène se passait un vendredi, dans la baraque d'un dompteur.

Tout à coup, un lion furieux se précipite sur le bel-lulaire et lui enlève un morceau de bras.

Au milieu de l'effarement de la foule, on entend une vieille dévote s'écrier en mettant sa main sur ses yeux :

—Quelle horreur ! voilà un lion qui mange de la viande un vendredi !

* *

Un pasteur protestant fait appeler son maçon pour réparer le mur du temple dont le crépi est tombé.

—Maître John, dit-il à l'artiste en bâtiment, quel affreux mortier m'avez-vous mis là, la dernière fois !

—Mais, révérend, que voulez-vous ! sur une église protestante, on ne peut pas mettre du ciment romain.

* *

Cour d'assises.

Le président s'adresse à l'accusé, un cousin de Jean Hiroux :

—Je dois reconnaître que votre casier judiciaire est absolument pur. Cependant votre réputation dans votre pays est déplorable.

L'accusé, très enroué :

—C'est que, voyez-vous, monsieur le président, j'ai été candidat aux dernières élections. Ça fait toujours quelques ennemis !

Naissance

En cette ville, le 4 courant, madame J.-B. Palizza, une fille.

LES ÉCHECS

Montréal, 10 août 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

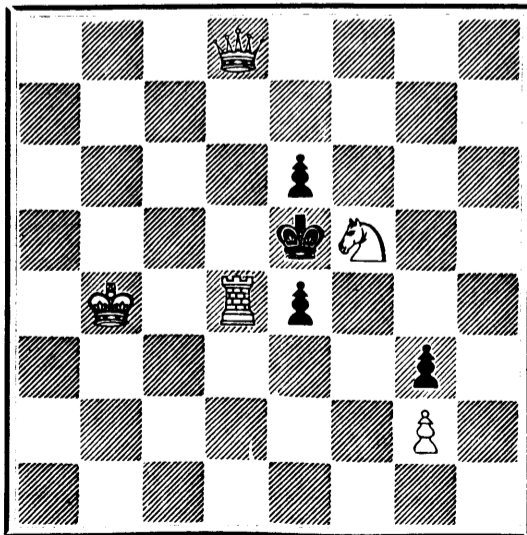
SOLUTIONS JUSTES :

No. 320.—MM. F. H. Gingras, Trois-Rivières; H. Lupien, J. Maurien, Québec; L. Dargis, Montréal; E. Legault, Ottawa. N. P., Sorel; L. O. P., Sherbrooke; A. P., Arthabaska; V. Gagnon, S. Tudeu; Un ami, Saint-Hyacinthe; N. H. Guérin M. Lafrenais P. Fabien, Montréal; Un amateur, Terrebonne.

PROBLEME No. 321.

Composé par M. le Dr Gobe.

NOIRS.—4 pièces.



BLANCS.—5 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 320.

Blancs. 1 D 1er T D, 2 C 8e F R, 3 D fait échec et mat. Noirs. 1 R 1er C ou 3e C, 2 R joue, 1 R 3e T, 2 R 3e C. Si : 2 D 8e T R, échec, 3 C 8e F R, échec et mat.

COLLÈGE D'OTTAWA

Dirigé par les RR. PP. Oblats.

CONFÈRE LES GRADES UNIVERSITAIRES.

LES COURS S'OUVRIRONT LE 6 SEPTEMBRE.

COURS COMMERCIAL ET COURS CLASSIQUE.

On donne une attention toute spéciale à l'étude des sciences pratiques. L'anglais est la langue officielle du Collège, mais les deux langues, anglaise et française, y sont également enseignées et parlées. L'enseignement du dessin entre dans le Programme et se donne gratuitement. Les différents Départements de l'enseignement et de la discipline sont confiés à des prêtres d'une longue expérience.

On veille avec un soin tout paternel à la conduite, à la santé, et aux progrès des élèves. Les parents reçoivent un bulletin mensuel.

Le Collège est éclairé au gaz, chauffé à l'eau chaude et pourvu de bains à l'eau froide et à l'eau chaude. Cours vastes et spacieuses. Gymnase complet. Maison de campagne à un mille de la ville.

Les départements domestiques sont sous les soins des Sœurs de la Charité.

MEDAILLES PAPALES

La Sainteté Léon XIII vient de donner au Collège d'Ottawa une marque de haute distinction, en accordant une médaille annuelle pour les élèves du cours de Philosophie.

Pour tout ce qui concerne le cours d'études, la méthode d'enseignement, les examens requis pour les Grades Universitaires, voyez le Prospectus, que l'on envoie sur demande.

CONDITIONS : Pension, Enseignement, Lit et Garniture, Lavage et Honoraires du Médecin, payables d'avance au commencement de chaque terme, en Septembre et en Février.

COURS COMMERCIAL..... PAR ANNÉE \$150 " CLASSIQUE..... " 160



AGRANDISSEMENT DU CANAL WELLAND

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription " Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI, le 1er jour de SEPTEMBRE prochain, pour l'approfondissement et l'achèvement de cette partie du Canal Welland, entre Ramey's Bend et Port Colborne, désignée sous le No 34, comprenant la plus grande partie de ce qui est appelé " Tranchée dans le roc."

On pourra voir les plans des travaux et les devis de ce qui reste à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Welland, dès et après vendredi, le 18e jour d'août prochain; l'on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés, à moins que la soumission ne porte les signatures des personnes mêmes. Il faudra indiquer la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de quatre mille piastres devra accompagner la soumission; cette somme sera confiscuée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque ou l'argent sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 15 juillet 1882.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON recevra à ce bureau, jusqu'à JEUDI, le 3 d'AOÛT prochain, à MIDI, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : " Soumission pour charbon et charbon de bois," pour fournir le combustible nécessaire au chauffage des édifices publics à Ottawa.

On pourra examiner le devis et obtenir des formules de soumission à commencer de samedi, le 22 juillet courant, à ce bureau, où les renseignements nécessaires seront donnés.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque pour une somme de \$100, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 19 juillet 1882.

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMEDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

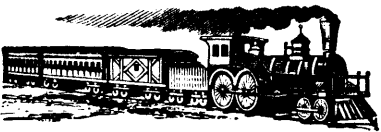
La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Drogulstes Et Commerçants De Medecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Arrangements spéciaux pour voyages pour l'été à

CACOUNA ET PETIT METIS

A commencer du 1er JUILLET, un train de passagers quittera la Pointe-Lévis à 1.20 P.M., les SAMEDIS, se reliant à la Chaudière avec le train parti à 7.30 A.M. de Montréal, pour se rendre à

CACOUNA ET PETIT METIS.

Au retour, il quittera Petit Métis les LUNDIS à 7.30 du matin, à commencer du 3 juillet.

Ces trains feront le service pendant la saison des bains, et se reliaient à Lévis par le bateau de la traversée, entre cette ville et Québec, avec le train éclair du chemin de fer du Nord qui arrive à Montréal à 9.10 h. P.M., le lundi, ou avec le bateau Montréal arrivant à Montréal le mardi matin.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer, Moncton, 24 juin 1882.



Navigation de la Trent.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

L'adjudication des travaux pour les canaux de Feneon Falls, Buckhorn, et Burleigh, qui devait avoir lieu le deuxième jour d'aout prochain, est encore inévitavelmente remise aux dates suivantes:

Les soumissions seront reçues jusqu'à jeudi, le vingt-quatrième jour d'aout prochain. Les plans, devis, etc., seront prêts à être examinés (aux endroits déjà mentionnés) jeudi, le dixième jour d'aout prochain.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 16 juillet 1882.

BULLETIN MENSUEL

Bureau de Poste de Montréal AOUT 1882

Table with columns for 'Distribuées', 'Dépeches', and 'Fermées'. It lists various routes and their corresponding times, including destinations like Ontario, Québec, and the United States.

Table titled 'Grande-Bretagne' listing shipping schedules for various lines like Cunard, White Star, and Inman.

A) Sacs pour Char Palais ouverts jusqu'à 8.45 heures a.m. et 9.15 p.m. (B) Sacs pour Char Postal ouverts jusqu'à 9.00 heures p.m.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON, AVOCATS, No. 11, Cote de la Place-d'Armes. MONTRÉAL

ALEX. LACOSTE, C.R.L.L.D. BENJ. GLOBENSKY, C.R. F. J. BISAILLON, B.C.L. T. BROSSAUD, L.L.B.

LORGE & CIE. 21, RUE SAINT-LAURENT

Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. - En caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chronos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le cominere et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse: STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.,

LES PILULES GOLVIN ET LEUR IMITATION



On cherche à amener une confusion par une imitation grossière des Pilules Golvin. - Toute boîte de Pilules qui ne serait pas conforme au modèle ci-contre devra être considérée comme une contrefaçon. De plus, chaque pilule porte imprimé le nom Golvin. - Les Pilules de Golvin sont un puissant dépuratif du sang. Elles sont efficaces dans toutes les maladies; elles guérissent les Constipations les plus opiniâtres, les Rhumatismes, la Goutte, les Maladies de la peau, et particulièrement toutes les affections énumérées dans le Nouveau Guide de LA SANTÉ. En purifiant le sang, elles sont un préservatif des nombreuses maladies et les moindres malaises qu'amène le renouveau. - Se vendent dans toutes les Pharmacies. - Exiger avec chaque boîte le Nouveau Guide de la Santé. - Toute communication relative à la Méthode dépurative, doit être adressée à M. GOLVIN, 50, rue Ollivier-de-Serres, Paris. - A Montréal, LAVIOLETTE & NELSON.

A. BELANGER MEUBLES

PREMIERE CLASSE Spécialité d'Ameublements de Salon 276 RUE NOTRE-DAME MONTRÉAL.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables



Chemin de Fer Intercolonial

1881-Arrangements d'Ete-1882

A partir du 3 JUILLET 1882, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Table listing train schedules with columns for 'Part de Pointe-Lévis', 'Arrive à Rivière-du-Loup', and various stations like Cacouna, Trois-Pistoles, Rimouski, etc.

Ces trains viennent en connection à la Pointe-Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 10 heures p.m., et à Campbellton avec le steamer "St-Lawrence" partant les mercredis et samedis pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les trains pour Halifax et St-Jean vont directement à leur destination le dimanche. Le char Pullman qui part de Montréal le Lundi, le Mercredi et le Vendredi, va directement à Halifax, et celui qui part le Mardi, le Jeudi et le Samedi, va directement à St-Jean.

Des BILLETS D'EXCURSION A PRIX RÉDUITS, par chemin de fer et par steamer, peuvent être obtenus pour tous les points du bas du fleuve Saint-Laurent, Macapédia, Rastouché, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince Édouard et tous les points des Provinces Maritimes. Pour ce qui regarde les prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par

G. W. ROBINSON, Agent des Passagers et du fret pour la division de l'Est, No. 136, rue Saint-Jacques (en face du Saint-Lawrence Hall) Montréal. D. POTTINGER, Surintendant-en-Chef. Moncton, N.-B., 1er juin, 1882-52 f.

Mousseau, Archambault & Lafontaine.

AVOCATS, No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND) MONTRÉAL. Hon. J. A. MOUSSEAU. J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Sec. d'Etat. P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

"L'OPINION PUBLIQUE"

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.



CANAL WELLAND

Avis aux Entrepreneurs

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription: "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 11e jour de JUILLET prochain, pour certains changements à faire à l'écluse No. 2, sur la ligne de l'ancien Canal Welland, et l'agrandissement de la dite écluse.

On pourra voir une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis des travaux à faire, à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Thorold, dès et après MARDI le 27e jour de JUIN prochain; l'on pourra aussi obtenir des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$1,500; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 mai 1882.

LA COMPAGNIE LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE) CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPERS, LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

- Elle possède en outre: 12 presses à vapeur. 1 machine patentée à vernir les étiquettes. 1 machine électrique à vapeur. 4 machines à photographie. 2 machines à gravure photographique. 2 machines à enveloppe.

Aussi: Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées. G. B. BURLAND, Gérant.